

Rapport annuel 2020-2021

HUMAINEMENT ENGAGÉS



CAVAC
POSITIVE
AGRICULTURE



LES PRÉSIDENTS DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE LA COOPÉRATIVE CAVAC.

De gauche à droite, Guy-Marie Brochard (Volinéo), Marinette Bobineau (Groupement ovin viande d'Ovicap), Franck Bluteau (Bio), Jean-Luc Caquineau (OP Légumes), Chrystèle Amiaud (Porcinéo), Gwénaél Moreau (CPLB), Dominique Morvan (Éleveurs de Challans) et Mickaël Bazantay (Bovineo).

SOMMAIRE

PAGE
20
PÔLE VÉGÉTAL

PAGE
36
PÔLE ANIMAL

PAGE
52
PÔLE AGRO-TRANSFORMATION

PAGE
32
PRODUCTIONS BIO

PAGE
48
PÔLE DISTRIBUTION

QUI SOMMES-NOUS ?

1965

L'histoire de Cavac démarre en 1965 lors de la fusion de deux coopératives. Avec 10 000 agriculteurs et 1 643 salariés aujourd'hui, Cavac est devenu un groupe coopératif polyvalent dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-transformation. Porté par une culture de l'innovation, le groupe est reconnu comme un acteur économique et social de premier plan au niveau régional.

Attaché à son territoire, situé principalement en Vendée, Deux-Sèvres et les départements limitrophes, le groupe s'organise autour de quatre pôles d'activités : le végétal, l'animal, la distribution verte (jardineries) et l'agro-transformation (agroalimentaire et biomatériaux). Cavac a constitué en complémentarité de ses métiers agricoles, un écosystème de PME locales en filiales, situées à moins de 100 km du siège de la coopérative basé à La Roche-sur-Yon.

L'agriculture d'aujourd'hui et de demain doit relever un nombre important de défis. Le premier c'est de nourrir les Hommes, et même de « bien » les nourrir. Mais également de faire vivre les territoires, d'entretenir les paysages, de préserver l'environnement et la biodiversité. C'est pourquoi Cavac s'attache à promouvoir une agriculture innovante, une agriculture positive, apte à répondre à cette diversité d'attentes des agriculteurs, de la société et des consommateurs.

2021

VÉGÉTAL

Cavac développe des filières végétales contractualisées créatrices de valeur pour les agriculteurs comme pour ses clients. Ce modèle se déploie en grandes cultures et en productions spécialisées (semences, légumes, ...). L'agriculture biologique s'inscrit aussi dans cette dynamique.

DISTRIBUTION

La filiale Cavac Distribution gère un réseau de 14 magasins Gamm vert, 2 Gamm vert Village et 23 AgriVillage, ouverts aux particuliers comme aux agriculteurs, en privilégiant la proximité et le conseil.

ANIMAL

Le groupe Cavac est caractérisé par la richesse de ses productions animales (bovins, porcs, ovins, caprins, volailles, lapins). Il est également présent dans la nutrition animale.

AGRO-TRANSFORMATION

Matériaux naturels biosourcés, entreprises agroalimentaires..., le groupe développe des activités dans le cadre de filières locales, sources de valeur ajoutée pour les agriculteurs.



1 643

SALARIÉS ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN

4 755

EXPLOITATIONS AGRICOLES
SOIT 10 000 AGRICULTEUR-RICE-S



793

MILLIONS D'€ DE CHIFFRE
D'AFFAIRES COOPÉRATIVE

1,03

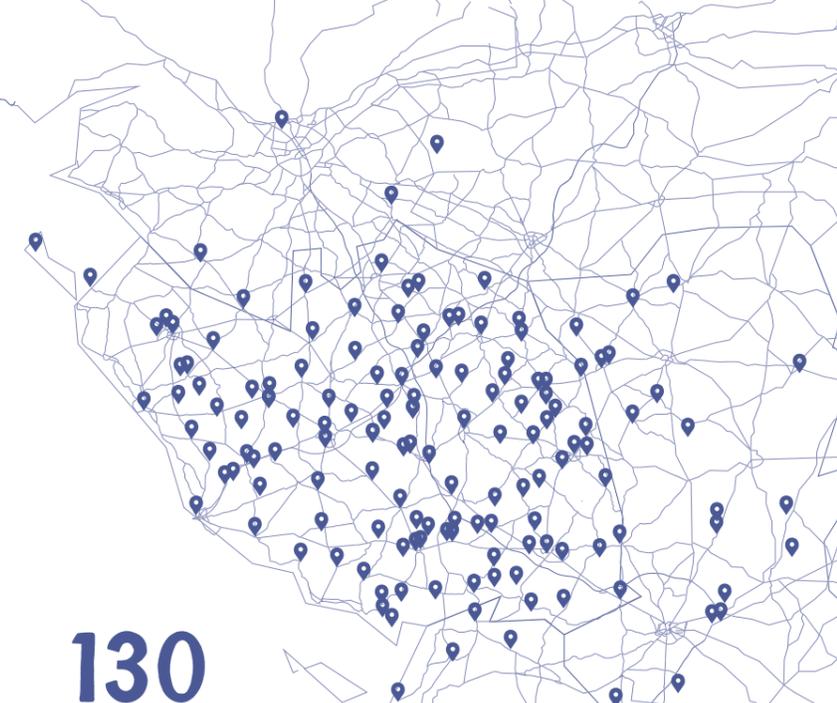
MILLARD D'€ DE CHIFFRE
D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

4

PÔLES MÉTIERS

130

SITES EN VENDÉE, DEUX-SÈVRES
& DÉPARTEMENTS LIMITOPHES



– FAITS MARQUANTS –

2020-2021



Fusion avec la Coop L'Avenir

L'assemblée générale de Cavac qui se tenait en février 2021 a permis d'entériner la fusion avec la coopérative L'Avenir (1,6 M€ de CA) située à La Planche (44) et qui compte une cinquantaine d'agriculteurs. Invité pour l'occasion, Yoann Francheteau, ex-Président de la Coop Avenir, est revenu sur les motivations qui ont poussé sa coopérative à franchir le pas de la fusion. « La Coop Avenir a 62 ans d'existence, c'est donc une grande page qui se tourne pour nous, a-t-il précisé. Les filières Qualité, la dynamique Bio, la proximité, ont constitué des facteurs-clés dans notre prise de décision ». En matière de représentativité, Yoann Francheteau intègre le Conseil d'administration de Cavac. Trois ex-sociétaires de la Coop Avenir participeront au Comité de la section locale.

Cavac lance son miel « Nectar des Champs »

En avril 2021, la coopérative a lancé une nouvelle filière de production de miel, avec un groupe d'une quinzaine d'agriculteurs-apiculteurs situés en Vendée et Poitou-Charentes. La marque « Nectar des Champs » vient concrétiser ce projet collectif, trait d'union entre apiculture et agriculture.



Bovineo et Carrefour signent un contrat EGAlim

Le mardi 8 mars 2021, Bovineo et Carrefour ont signé leur premier contrat EGAlim sur l'exploitation de Mickaël Bazantay, Président de Bovineo à Cossé d'Anjou (49) en présence de Bertrand Eon, Directeur boucherie chez Carrefour, et François Vincent, Directeur marchés frais Carrefour. Avec un prix garanti calculé en fonction des coûts de production des éleveurs bovins, un engagement sur des volumes définis, ce contrat est la première application réelle de la loi EGAlim en filière bovins viande pour l'enseigne Carrefour, Bovineo et dans la région Pays-de-la-Loire.

Atlantique Alimentaire se lance dans les légumes secs surgelés

L'entreprise rochelaise Atlantique Alimentaire, spécialisée dans les produits traiteurs surgelés et filiale du Groupe Cavac, a lancé en 2021 une nouvelle ligne de cuisson-surgélation de légumineuses. Il s'agit de répondre à la demande croissante du marché en protéines végétales, tout en s'appuyant sur les filières des producteurs de Cavac. La coopérative avait déjà une expérience dans la valorisation de légumes secs cuits-surgelés grâce à la moquette demi-sèche Label Rouge. Désormais tous les volumes sont rapatriés chez Atlantique Alimentaire qui va s'attaquer au développement d'autres produits, tels que les lentilles vertes ainsi que les pois chiches en Bio et conventionnel.



Création du fonds de dotation Ohé La Terre

Le 24 juin 2021, la coopérative entourée d'une vingtaine d'entreprises mécènes a lancé le fonds de dotation Ohé La Terre. Une démarche collective qui permet de financer des actions portées par les agriculteurs en faveur de la biodiversité et du stockage du carbone. Pour cette première année, quatre actions principales sont mises en place : les semis de fleurs mellifères à la volée sous-couvert de céréales, les sur-semis de trèfles dans les prairies naturelles, les plantations de haies ou l'agroforesterie. Plus d'infos : ohelatterre.fr



66 exploitations certifiées HVE

Dans le cadre d'une démarche collective, 66 exploitations agricoles ont obtenu avec succès leur certification Haute Valeur Environnementale (HVE) en juin 2021, et 250 exploitations supplémentaires devraient leur emboîter le pas en 2022. Cette dynamique vers la HVE est déployée sur le périmètre coopératif de Cavac, tout comme dans la filiale VSN Négoce.

Chantonnay devient magasin-test du concept Gamm vert Village

Le magasin Gamm vert Village de Chantonnay a été entièrement refait, en extérieur comme en intérieur. Il arbore le nouveau concept Gamm vert Village dont l'ambition est de proposer un magasin simple et lisible pour les clients, avec une offre dense et ciblée. Si les changements sont facilement visibles sur la façade, ce projet a aussi consisté en la reprise complète des agencements intérieurs et de l'offre de produits. Ce magasin, qui est le quatrième en France à déployer la refonte du concept Gamm vert Village, a vocation à servir de test avant un déploiement sur tout le territoire français.





Jacques Bourgeois, Directeur Général et Jérôme Calleau, Président du Conseil d'Administration

— ÉDITO —

Entretien croisé

Un exercice qui s'est mieux terminé qu'il n'avait commencé.

QUE RETENIR D'ESSENTIEL DE LA CAMPAGNE 2020-2021 ÉCOULÉE ?

Une récolte 2020 historiquement mauvaise

Jérôme Calleau (JC) : Nous l'avions vue arriver : la récolte 2020 aura été historiquement mauvaise. Les volumes de la collecte d'été ont été quasiment divisés par deux par rapport à la bonne campagne de 2019. Les pluies incessantes durant la période de semis des cultures d'hiver fin 2019 ont considérablement gêné les producteurs et perturbé les assolements. Et puis la sécheresse printanière et estivale a impacté le potentiel de rendement. Face à la pénurie de l'offre, le prix de la paille s'est emballé, pénalisant les éleveurs... Le prix des céréales s'est redressé également mais tardivement et donc peu de producteurs ont vraiment bénéficié de cette embellie. Une année 2020 à oublier donc chez beaucoup, s'agissant des céréales.

En productions animales, les filières ont connu des fortunes variées mais les filières principales se sont dans l'ensemble, correctement comportées, à l'exception du canard qui a touché le fond en ce début 2021 et du bovin viande (en particulier le jeune bovin) pénalisé par les déséquilibres « matière » consécutifs à la crise sanitaire (fermeture de la restauration et sous-consommation dans les pays du pourtour méditerranéen).

Ce n'est finalement pas la crise sanitaire, qui aura eu le plus de conséquences négatives...

JC : Comme souvent, ce sont les conditions météo qui ont eu le plus d'impact sur les activités agricoles. Et puis en agriculture et en agroalimentaire, la crise sanitaire mondiale a certes pénalisé les activités liées à la restaura-

tion, mais elle a plutôt avantagé les circuits de la grande-distribution et la distribution de proximité.

Et donc un exercice qui s'est terminé sur une note un peu plus optimiste que le précédent...

JC : L'exercice avait démarré avec une toute petite récolte. Il se termine avec des cours de céréales en forte hausse et avec des cultures présentant un beau potentiel. La récolte 2021 le confirme ; ce qui est de bon augure pour l'exercice 21/22, toutes choses égales par ailleurs. Et puis l'exercice 20/21 s'est terminé avec un beau niveau de performance économique à l'échelle du Groupe ; un peu au-delà de ce qui était projeté. Enfin si le contexte sanitaire n'est toujours pas stabilisé, la montée en puis-

sance du taux de vaccination permet quand même d'être plus optimistes en cette fin juin 2021, que ce n'était le cas voilà un an.

Face au constat dressé, les résultats du Groupe auraient pu douloureusement en pâtir. Ça n'a pas été le cas...

Jacques Bourgeois (JB) : C'est un bon résultat en effet qui ressort de cet exercice 2020-2021 et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord il avait été anticipé la mauvaise récolte 2020. Un stock important de céréales issu de la récolte 2019 avait été reporté sur la campagne 2020. Même si l'objectif premier était de pouvoir servir les clients en céréales malgré la petite récolte, cette initiative a joué un rôle d'amortisseur dans les comptes, entre les deux exercices. Cela vaut pour la coopérative comme pour VSN Négoce.

Et puis les très bonnes nouvelles sont davantage à trouver du côté des filiales du Groupe.

- Les métiers de la jardinerie et du paysage ont connu une dynamique absolument record. Cavac Distribution et Vertys ont sur-performé. Indéniablement, l'augmentation du pouvoir d'achat des Français procurée par la crise sanitaire et les moindres déplacements, ont contribué à créer un vrai engouement pour le jardin et la maison.
- Le métier de l'isolation des bâtiments que porte Cavac Biomatériaux (Biofib') a lui aussi profité de cette dynamique favorable ; à un point tel que les installations industrielles existantes sont aujourd'hui totalement saturées.
- S'agissant du pôle agroalimentaire, les évolutions ont été plus contrastées. Mais Biofourmil, Olvac, Catel Roc et Atlantique Alimentaire dégagent de belles profitabilités.

Enfin la paralysie qu'a provoqué la crise sanitaire en matière d'évènementiel et la limitation contrainte des déplacements et des réceptions, ont participé à l'optimisation globale des charges.

Le résultat net consolidé arrêté très prudemment a franchi la barre des 10 millions d'euros avec une capacité d'autofinancement qui a elle-même franchi pour la première fois la barre des 30 millions d'euros. Les fonds propres franchissent également le seuil des 130 millions d'euros.

Quelles auront été les principales initiatives du Groupe en matière d'investissements et d'activités nouvelles ?

JB : L'enveloppe d'investissements a atteint 22,6 M€ sur l'exercice 20/21 en retrait par rapport à 19/20. Des fins de chantiers initiés sur l'exercice précédent (extension de Biofourmil et construction de l'unité de fabrication Nutrition animale Bio) ont impacté l'exercice 20/21. À cela il faut rajouter notamment la construction d'un centre de travail du grain ultra-moderne d'une capacité de 11 500 tonnes à l'Herbergement (85), opérationnel pour cette récolte 2021 et puis une extension de la conserverie Olvac.

S'agissant d'initiatives nouvelles et marquantes sur l'exercice, on citera la mise en place d'un réseau d'apiculteurs parmi les sociétaires Cavac. Des agriculteurs-apiculteurs que la coopérative s'est engagée à former et à accompagner avec la commercialisation de leur miel sous la marque Nectar des Champs. L'exercice écoulé a également constitué la première saison pour la nouvelle activité de production de lait de brebis, promise à un bel avenir. Sur un autre registre, la coopérative a également été à l'origine de la mise sur pied d'un fonds de dotation baptisé « Ohé la Terre ! » qui vise à recueillir des fonds auprès (préférentiellement) d'acteurs locaux, pour dynamiser des pratiques agricoles vertueuses en faveur de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique. Des agriculteurs de Vendée et du Poitou-Charentes pourront ainsi être financièrement aidés pour leur contribution au bien commun. Enfin, citons la fusion avec la petite coopérative de la commune de La Planche (44) qui a pris effet au 1^{er} mars 2021.

Visiblement Cavac ne manque pas d'idées et peut se prévaloir d'un modèle résilient.

JC : Comme cela vient d'être évoqué, la coopérative poursuit sa route, sans tomber en effet dans la routine. Cet esprit d'initiative qui anime les équipes et la forte polyvalence du groupe, font de Cavac un groupe coopératif qui bénéficie d'une bonne résilience. La bonne régularité des résultats dégagés et leur évolution tendanciellement positive en témoignent. Cette posture qui est la nôtre, de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier, devrait rester un atout dans la durée.

Les coopératives agricoles sont décrites comme étant à un tournant. Quelle analyse faites-vous de la période que nous traversons ?

JC : S'agissant de la crise sanitaire, les secteurs agricoles et par extension agroalimentaire ont quand même été globalement épargnés, en comparaison d'autres secteurs d'activités complètement déstabilisés par le contexte.

Mais si la crise Covid a pris le dessus dans les médias, la stigmatisation des pratiques agricoles continue. La pression sociale et médiatique reste énorme pour réclamer de produire sans substance chimique. Avec une vision souvent simpliste des solutions. La séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires compte parmi ces dossiers complexes qu'ont désormais à gérer les coopératives et les négoce. Et la mesure va encore se traduire par des surcoûts et des complications supplémentaires sur les exploitations... La perspective de taxation sur les engrais azotés (enjeux climat) se profile aussi.

Les activistes de la cause animale ne relâchent pas la pression non plus, à grand renfort d'images choc qui tendraient à insinuer que tous les animaux sont maltraités.

Il est peu de professions qui reçoivent autant de leçons et sans que jamais ne soit considéré le rôle global des agriculteurs. Car exerçant un métier essentiel, physique et compliqué, participant au bien commun (biodiversité, paysages, autonomie alimentaire...) les agriculteurs ont pourtant besoin d'un soutien à grande échelle. À défaut de les protéger des aléas climatiques qui peuvent ruiner des mois de travail en quelques heures, cela leur apporterait peut-être un peu de cette sérénité qui leur fait si cruellement défaut aujourd'hui.

Car l'un des principaux défis de l'agriculture aujourd'hui est d'assurer la relève des générations et notamment dans le secteur de l'élevage. C'est certainement là que se situe le principal tournant : beaucoup de départs en retraite annoncés et trop peu de candidats à la reprise en élevage. Sur un territoire comme celui de Cavac, c'est un énorme enjeu.

Dans ce contexte, la coopérative a conduit sur l'exercice écoulé, une réflexion prospective (La coop in 2025) associant élus et équipes de Direction, pour bien redéfinir ses priorités et adapter son modèle d'organisation à ces principaux défis.

CHIFFRES CLÉS



PÔLE ANIMAL

> ANIMAUX <

113 000 bovins

181 000 porcs

23 000 agneaux & brebis

6,6 millions de lapins

7 000 chevrettes repro.

2,1 millions de canards

417 000 dindes

13,2 millions de poulets

1 million de volailles tradi.

1,3 million de cailles

242 000 pintades

110 millions d'œufs

> NUTRITION ANIMALE <

528 000 tonnes

d'aliments commercialisées

dont 498 000 tonnes

d'aliments fabriquées



PÔLE VÉGÉTAL

> PRODUCTIONS VÉGÉTALES <

644 500 tonnes

> APPROVISIONNEMENTS <

86 millions d'euros

> PRODUCTIONS DE SEMENCES <

10 700 hectares

> LÉGUMES <

5 300 hectares

> VERTYS <

11 millions d'euros



PÔLE AGRO-TRANSFORMATION

Chiffre d'affaires en millions d'euros

> AGRO-INDUSTRIE <

Cavac Biomatériaux : 18,3

> AGRO-ALIMENTAIRE <

Atlantique Alimentaire : 29,3

Bioporc : 19,6

Biofournil : 19

Catel Roc* : 1,7

Les p'tits amoureux* : 3

Olvac* : 8,6

*Sociétés dans lesquelles Cavac détient des participations



PÔLE DISTRIBUTION

Chiffre d'affaires Gamm vert & AgriVillage

40,2 millions d'euros

PRODUCTIONS BIOLOGIQUES*

> VÉGÉTAL <

67 000 tonnes

de céréales & oléo-protéagineux

2 500 hectares de légumes

> ANIMAL <

28 400 tonnes en nutrition animale

25 000 porcs

624 000 volailles de chair

56 millions d'œufs

*Les volumes des productions biologiques sont inclus dans les données chiffrées du Pôle Animal et Végétal et ne viennent pas en supplément.

NOS MARQUES NOS MARQUE

MARQUES NOS MARQUES

NOS MARQUES

QUES

MARQUES

NOS MARQUES

QUES

QUES

NOS MARQUES

QUES

NOS MARQUES

NOS MARQUES

NOS MARQUES NOS MARQUE

DES MARQUES QUI VALORISENT NOS FILIÈRES AGRICOLES ET LE TERRITOIRE



Pour développer ses marques, notre Groupe coopératif s'appuie sur un écosystème de PME locales en filiales ainsi que sur ses activités coopératives historiques. Tous ces sites où sont transformés ou conditionnés nos produits sont localisés à moins de 100 km du siège de la coopérative basé à La Roche-sur-Yon.

Nos marques coopératives n'ont de sens que si elles sont en cohérence et en continuité avec nos filières agricoles amont, créatrices de valeur partagée, dans une logique de territoire.

> ALIMENTAIRES <

 VIANDE DE PORC ET CHARCUTERIE BIOLOGIQUES	 PRODUITS BIOLOGIQUES	 BIÈRE ARTISANALE	 MIEL LOCAL	
 TRAITEUR ET ÉPICERIE BIOLOGIQUES	 LÉGUMINEUSES	 CONSERVES DE PLATS CUISINÉS	 POMMES DE TERRE	 LÉGUMES SURGELÉS
 BOULANGERIE ET VIENNOISERIES BIOLOGIQUES	 BOULANGERIE BIO	 BISCUITERIE BIOLOGIQUE	 BISCUITERIE ET PÂTISSERIE	 CRÊPERIE ET BISCUITERIE

> CIRCUITS-COURTS & LABEL <

 VENTE EN LIGNE DE PRODUITS LOCAUX	 SITE DE VENTE DIRECTE PRODUCTEUR-CONSOMMATEUR	 LE COMMERCE ÉQUITABLE 100% ORIGINE FRANCE
--	--	--

> BIOMATÉRIAUX <

 ISOLANTS NATURELS ET ÉCOLOGIQUES	 PAILLAGE POUR LE JARDIN	 LITIÈRE POUR ANIMAUX
---	--	---

> ENSEIGNES <

 N°1 DE LA JARDINERIE*	 Agri Village	 La bio est dans ma nature*
--	---	---

* en franchise

GOUVERNANCE

BUREAU



- 1 - Jérôme Calleau
Président
 - 2 - Franck Bluteau
1^{er} Vice-Président
 - 3 - Jean-Michel Saubiez
Vice-Président
 - 4 - Damien Martineau
Vice-Président
 - 5 - Didier Plaire
Trésorier
 - 6 - Patrick Sauvaget
Secrétaire
- AUTRES MEMBRES
- 7 - Mickaël Bazantay
BOVINEO
 - 8 - Jean-Henri Bruneleau
 - 9 - Jean-Luc Caquineau
OP légumes
 - 10 - Julien Voegelin

COMITÉ DE DIRECTION

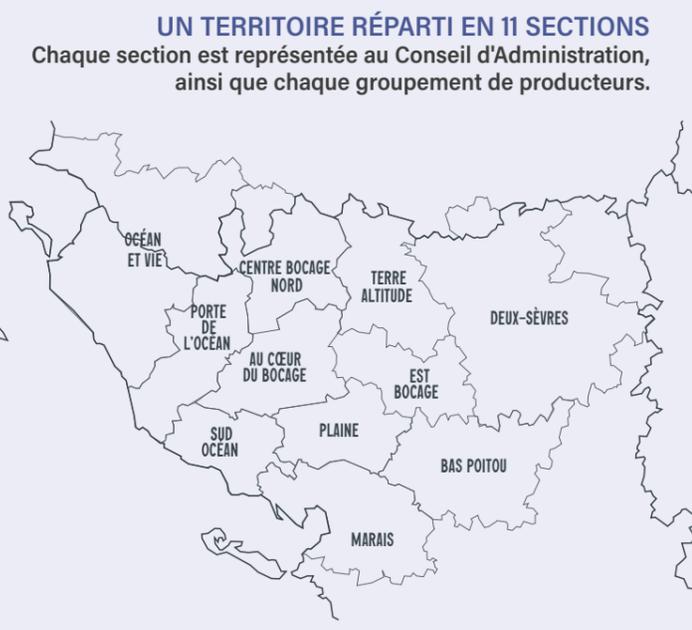


- 1 - Jacques Bourgeois
Directeur général
- 2 - Olivier Joreau
Directeur général adjoint
- 3 - Christophe Vinet
Directeur pôle végétal
- 4 - Frédéric Monnier
Directeur pôle animal
- 5 - Isabelle Jaslet
Directrice ressources humaines

ADMINISTRATEURS

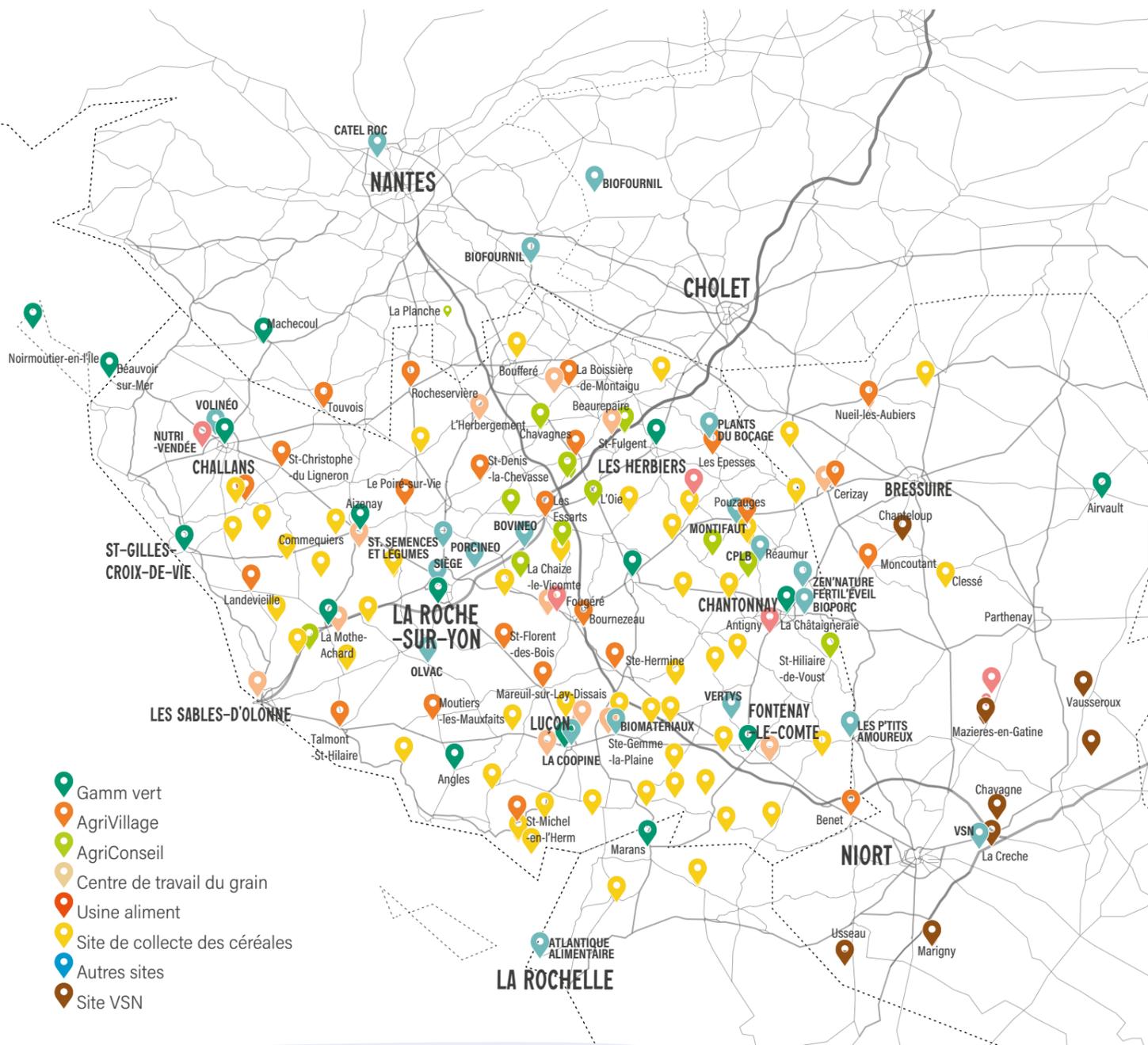


- 11- Chrystèle Amiaud
PORCINEO
Essarts-en-Bocage (85)
- 12- Yannick Blanchard
TERRE ALTITUDE
Mouchamps (85)
- 13- Marinette Bobineau
VSO
Mervent (85)
- 14- Francis Bordage
AU CŒUR DU BOCAGE
La Roche-sur-Yon (85)
- 15- Guy-Marie Brochard
VOLINÉO
Chavagnes-en-Paillers (85)
- 16- Daniel Burneau
PORTE DE L'OcéAN
Les Achards (85)
- 17- Nicolas Danieau
CENTRE BOCAGE NORD
L'Herbergement (85)
- 18- Yoann Francheteau
CENTRE BOCAGE NORD
La Planche (44)
- 19- Vincent Gachet
EST BOCAGE
Mouilleron-St-Germain (85)
- 20- Jean-Marie Gabillaud
EST BOCAGE
Sainte-Cécile (85)
- 21- Lucie Mainard
BAS POITOU
Les Velluire-sur-Vendée (85)
- 22- Thierry Genauzeau
MARAIS
Vix (85)
- 23- Daniel Maindron
OCÉAN ET VIE
La Garnache (85)
- 24- Guillaume Maury
DEUX-SÈVRES
Vernoux-en-Gâtine (79)
- 25- Gwénaél Moreau
CPLB
St-Jean-de-Liversay (17)
- 26- Dominique Morvan
ÉLEVEURS DE CHALLANS
St-Etienne-du-Bois (85)
- 27- Jean-Baptiste Puaud
PLAINE
La Reorthe (85)
- 28- Freddy Renolleau
CENTRE BOCAGE NORD
St-Denis-la-Chevasse (85)
- 29- Jean Roulleau
TERRE ALTITUDE
Monsireigne (85)
- 30- Berthy Talbot
DEUX-SÈVRES
Chanteloup (79)



UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Le groupe Cavac est implanté en Vendée, Deux-Sèvres et dans les départements limitrophes. Au travers de ses activités qui se déploient sur 130 sites, le groupe contribue à l'économie, à l'emploi et au dynamisme territorial.



ORGANISATION & ACTIVITÉS

liste non exhaustive des principaux référents

Jacques Bourgeois**
Directeur Général

VÉGÉTAL

Christophe Vinet**
Directeur Pôle Végétal

ANIMAL

Frédéric Monnier**
Directeur Pôle Animal

GRANDES CULTURES
Commercialisation
Céréales

Adrien Caufment

Appros agricoles
et terrain

Laurent Pasquier*

Agronomie
Jean-Luc Lespinas

NÉGOCE AGRICOLE
VSN

Gilles Monaury

PRODUCTIONS VÉGÉTALES
SPÉCIALISÉES

Loïc Guitton*

Directeur légumes
& semences et Directeur
des opérations

Vertys
Romain Brunet

Plants du Bocage
Elodie Gauvrit

Nutrition Animale
& filiales
Antigny Nutrition
Nutri-Vendée

Bovins (Bovineo)
Nicolas Picard*

Volailles (Volinéo)
Laurent Richard
et Fabrice Rocheteau

Volailles de Challans
Méline Février

Porcs (Porcineo)
Stéphane Pierre-François

Lapins (CPLB)
Pierre Dupont

Ovins et Caprins
(Ovicap)
Steven Bretaud

Santé animale
Frédéric Collot

FONCTIONS AGRICOLES

Agro environnement
& digitalisation
Simon Juchault*

Économie
& projets d'exploitation
Fabien Picard*

Agriculture Bio
Alban Le Mao

Responsables
territoires
Eric Cartier
Philippe Roulleau
Paul Rousseau

AGRO-TRANSFORMATION

Olivier Joreau**
Directeur Général Adjoint

Atlantique Alimentaire
Antoine Doré

Biomatériaux - Biofib
Hervé Pottier

Bioporc
Christian Mathien
et Jérôme Mezerette

Biofournil
Marc Barré

Catel Roc
Hubert Asquin

Les p'tits amoureux
Aubry Guillon

Olvac
Jacques Bethuys

FONCTIONS SUPPORT

Ressources Humaines
Isabelle Jaslet**

Direction financière
Jean-Yves Bocquier*

Comptabilités
Carole Boulais
et Ludivine Chasseriau

Trésorerie
Xavier Glorieux

Communication
& secrétariat
Céline Bernardin

Travaux neufs
Serge Kreins

Qualité, RSE,
Agri-Éthique
Ludovic Brindejonc*

Sécurité
Lydia Lhommedé

Transports, Supply
Chain et achats
Téodor Ariton*

Systèmes d'information
Franck Sebillot*

DISTRIBUTION GRAND PUBLIC

Philippe Pothier*
Directeur Général Cavac Distribution

Animation réseau magasins
Luc Lesné

* Membre du Comité Management

** Membre du Comité de Direction
et Comité Management

UN CONTEXTE SOCIAL ENCORE MARQUÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

LA COVID, TOUJOURS DES RÉPERCUSSIONS, ET DES MUTATIONS PLUS PROFONDES

Cet exercice s'est terminé, sur le plan social, comme il aura commencé pour les salariés de notre entreprise : autour de nous, partout, la crise sanitaire, et le Groupe qui doit avancer comme il l'a toujours fait pour assurer la continuité de ses activités.

Au rythme des annonces gouvernementales, des protocoles sanitaires, des mesures de confinement-déconfinement, des attestations dérogatoires de sortie, des arrêts Covid et « cas contacts », les salariés du Groupe se sont adaptés. Tant bien que mal parfois : les réunions en présentiel, les moments de convivialité, les repas et pauses entre collègues, ont été mis entre parenthèse dans l'attente d'annonces gouvernementales plus clémentes.

Il restera quelques traces de cette période, sans parler du télétravail ou de la digitalisation qui se sont imposés dans nos organisations plus vite que prévu... Les attentes de certains collaborateurs ont également évolué. C'était déjà vrai avant la crise sanitaire, mais cette tendance s'est accélérée : travailler oui mais d'abord pour partager les valeurs, la vision, et surtout les projets de l'entreprise.

L'heure est à la nouveauté, la reconversion, les changements de vie, de carrière et à ceux qui se projettent majoritairement à court terme... Les mentalités évoluent et si l'on veut mettre en place une « politique » de fidélisation au niveau RH, il faut composer avec ce nouvel élément : on ne signe plus forcément un contrat de travail au sein du Groupe Cavac pour y faire une carrière complète mais pour une expérience, un lieu de passage dans une vie professionnelle. À nous de faire en sorte que ce passage au sein de Cavac soit le plus épanouissant et le plus long possible.

L'ÉQUIPE DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES



ET DE NOUVELLES ATTENTES RH

LES RH ACCOMPAGNENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE DANS DIFFÉRENTS DOMAINES

Le recrutement

Plus d'une centaine d'embauches réalisées en contrats à durée indéterminée dans le Groupe Cavac en 2020 ; sur ce point, les enjeux d'attractivité sont devenus essentiels. Nous subissons, comme beaucoup d'entreprises françaises, les pénuries de main d'œuvre dans de nombreux secteurs d'activités. Avec près de 400 contrats saisonniers par an, nous devons nous réinventer en matière de recrutement pour répondre aux besoins des organisations.

Là aussi le digital a envahi le champ du recrutement : nous mettons l'accent sur la communication et le marketing de nos offres. Notre nouveau site de recrutement est aujourd'hui opérationnel (recrutement.coop-cavac.fr) et répond beaucoup mieux au nombre d'offres en cours (128 offres déposées sur le site et 1919 candidatures reçues depuis sa mise en fonctionnement en décembre 20).

Le développement de l'adaptabilité et de l'agilité professionnelle

Chaque année, en moyenne, nous accompagnons plus de trois cents collaborateurs dans un changement de leur contrat de travail : évolution professionnelle et/ou salariale, mobilité géographique, adaptation de leur temps de travail, de leurs conditions de travail etc.

Pour accompagner ces changements, nous travaillons depuis plusieurs années sur un suivi de carrière personnalisé. Les entretiens menés par les managers nous permettent de mettre l'accent sur les choix individuels des salariés, leurs projets, leurs souhaits de changement et/ou d'évolution, ou tout simplement d'exprimer leur satisfaction dans leur mission... Penser « gestion des parcours salariés » passe avant toute chose par la possibilité d'échanger avec son manager. Le nombre conséquent d'entretiens réalisés par les managers Cavac est un signe positif de la dynamique que nous souhaitons porter sur ce point.

Dans la continuité des entretiens, nous accompagnons également les managers dans la montée en compétences de leurs collaborateurs. Là aussi, nous portons une attention toute particulière aux actions de formation réalisées par chaque collaborateur. Dans le cadre de la réforme de la formation, nous travaillons avec succès, depuis 2014, à la mise en place des parcours de formation individualisés : chaque collaborateur doit avoir suivi en 6

100 SALARIÉS RECRUTÉS EN CDI EN 2020

7 842 HEURES DE FORMATION

ans de présence effective au sein de notre entreprise au moins une action de formation. Là encore, malgré la crise sanitaire qui a stoppé sur plusieurs mois toutes les actions de formation, nous avons maintenu un niveau de formation satisfaisant sur l'année passée. 7842 heures de formation et 406 stagiaires formation sur 2020.

Les relations sociales

Enfin, toujours très attachés aux relations sociales dans l'entreprise, nous avons à cœur d'entretenir un dialogue constructif et propice à la conclusion d'accords sociaux avec nos Institutions Représentatives du Personnel. Nous avons donc négocié, malgré la crise sanitaire, plusieurs accords d'importance qui rappellent l'attachement de la Direction et des Délégués syndicaux :

- > À l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes (accord égalité hommes femmes février 2021).
- > Au dialogue social (avenant février 2021).
- > À la revalorisation des salaires et l'épargne salariale (accord NAO 21, intéressement, participation, PEE).
- > Au dispositif d'aménagement du temps de travail avec un accord sur le compte épargne temps (et notamment le dispositif d'accompagnement de fin de carrière - accord septembre 2021).

PÔLE VÉGÉTAL

Cavac a inauguré en 2021 son nouveau centre de travail du grain de l'Herbergement, à la pointe de l'innovation en matière de tri des grains de céréales.



CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX

UNE COLLECTE QUI BAISSE DE 25 %

Céréales à paille : une mauvaise campagne

L'année 2020 ne restera pas dans les mémoires comme un grand cru. Les « mauvaises » conditions climatiques ont perduré toute la campagne avec tantôt un excès d'eau, tantôt la sécheresse. Les difficultés ont commencé dès les semis à l'automne 2019, la coopérative a ainsi enregistré une baisse des surfaces de céréales à paille d'environ 30 %, les agriculteurs n'ayant pu réaliser leurs semis. Pour ceux qui ont pu implanter leurs cultures, les rendements sont en retrait de 20 % en moyenne. En conséquence, les volumes de grains collectés par Cavac sont en diminution de moitié par rapport à l'exercice précédent.

Plutôt une bonne collecte d'automne

Faute de pouvoir semer à l'automne 2019, nombre de sociétaires ont reporté l'implantation de leurs cultures au printemps 2020. La sole de tournesol a grimpé de 50 % par rapport à l'année précédente et celle de maïs de près de 30 % ! Bien que la collecte automnale soit au rendez-vous, la hausse de volumes ne rattrape pas les mauvais chiffres de la récolte d'été. La collecte du Groupe Cavac s'élève ainsi à 644 500 tonnes, un volume en fléchissement de 25 % par rapport l'année passée.

L'effet Covid se prolonge

La coopérative a vu ses débouchés globalement préservés pendant la crise Covid. Toutefois, l'arrêt de la restauration collective et le ralentissement de l'économie touristique ont pénalisé la vente de blés améliorants qui permettent, par assemblage des farines, d'améliorer la qualité meunière. À contrario la demande en farine Bio et donc en blé biologique s'est envolée.



644 500
TONNES COLLECTÉES
10 CENTRES DE TRAVAIL DU GRAIN
65 % DE COLLECTE EN FILIÈRES QUALITÉ

Nouveau silo à La Bretonnière-la-Claye



STOCKAGE : INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

Objectif 100 % de pureté à l'Herbergement

Cavac a inauguré en 2021 son nouveau centre de travail du grain de l'Herbergement, à la pointe de l'innovation en matière de tri des grains de céréales. En effet, les évolutions des pratiques agricoles, notamment la réduction des intrants chimiques, à l'image du bio, ou l'augmentation des techniques agroécologiques (couverts végétaux, cultures associées), apportent dans les champs une plus grande diversité de plantes et de graines non désirées. Pour garantir la qualité irréprochable du produit final, il devient capital de déplacer la phase de tri du champ vers le silo. Equipé d'un trieur séparateur, d'une table densimétrique, et d'un trieur optique, le site de l'Herbergement permet de trier l'ensemble des impuretés en fonction de leur poids, de leur forme et de leur couleur, notamment des plantes toxiques (datura, morelle...).

Un outil pilote

Sa capacité de traitement de 11 000 tonnes est principalement dédiée à la production locale de blé tendre CRC (culture raisonnée contrôlée) destinée aux meuniers locaux, notamment Girardeau, Planchot et Evelia. Le site garantit ainsi une collecte et une livraison du grain sécurisée pour les agriculteurs et les transformateurs du secteur, et une traçabilité du champ à l'assiette pour le consommateur. D'autres céréales seront traitées dans un second temps comme les oléagineux (lin) à destination de l'alimentation humaine. Le silo aura également un rôle d'outil pilote pour moderniser les autres centres de Cavac.

Un silo de proximité à La Bretonnière-La-Claye

De taille plus modeste, le silo de La Bretonnière-La-Claye n'en est pas moins essentiel pour la coopérative. Situé au cœur du bassin de production de blé tendre et de blé dur, ce nouveau site de proximité nous offre des capacités de stockage et d'allotement additionnelles. Il est équipé de deux cellules de 1700 tonnes chacune, et aussi d'une plateforme au sol de 2000 tonnes. Il est destiné à accueillir notamment le blé labellisé haut de gamme et en filière CRC.



Inauguration du nouveau silo à l'Herbergement

NÉGOCE

UNE BELLE DYNAMIQUE POUR VSN

Comme pour la coopérative, la collecte de la filiale VSN Négoce est en retrait du fait des mauvaises conditions climatiques. Toutefois, le professionnalisme des équipes a permis de maintenir de bonnes performances, pour les productions végétales Bio et non Bio, tout comme en nutrition animale. En 2019, un investissement d'importance a été réalisé sur le site de collecte d'Usseau (79) qui a gagné 10 000 tonnes en stockage grâce à la construction additionnelle de 4 cellules. L'ensemble du site atteint désormais une capacité de 40 000 tonnes.



109 000
TONNES COLLECTÉES



En 2021 se sont achevés les travaux de jonction entre les nouvelles et anciennes cellules de stockage du silo d'Usseau (79).

LÉGUMINEUSES

NOUVEAUX PACKS ET SURGÉLATION



Des surfaces stables par rapport à l'année passée

Avec 5 300 ha, le plan de production de l'Organisation de producteurs (OP) de légumes est stable en 2020. L'année aura été marquée par une collecte en légumes secs d'environ 8 400 tonnes, en retrait par rapport aux attentes d'environ 10 %. C'est principalement la culture du haricot sec qui a souffert de la sécheresse et des très fortes températures des mois de juillet et août.

Surgélation, direction La Rochelle chez Atlantique Alimentaire

On note un changement important pour les Mogettes de Vendée Label Rouge récoltées en frais dans le but d'être surgelées. Historiquement réalisé par un prestataire partenaire, le processus de surgélation a été rapatrié chez Atlantique Alimentaire, entreprise spécialisée dans le surgelé, rachetée par le groupe Cavac en 2019. Cette « internalisation » du processus va permettre de fiabiliser les flux au moment de la récolte mais aussi de pouvoir élargir le panel de légumes secs cuits-surgelés à la lentille et au pois chiche. La praticité des produits permet de toucher de nouveaux consommateurs. Des produits bons pour la santé et l'environnement, faciles à cuisiner, voilà des arguments de taille pour répondre aux attentes des consommateurs. Les ambitions sont fortes dans ce domaine pour l'OP. Le développement de ces nouveaux produits pourrait assurer demain des débouchés pérennes pour les producteurs.



NOUVELLE LIGNE DE CHISSION-SURGÉLATION DE LÉGUMINEUSES DANS LA FILIALE ATLANTIQUE ALIMENTAIRE

Les emballages cartonnés plébiscités

Commercialement, la gamme de légumes secs destinée à la GMS s'étoffe de plusieurs référencements. Le choix d'investir en 2020 dans un nouvel équipement permettant de conditionner nos produits dans des étuis en carton s'avère payant. Même s'il reste majoritaire dans nos ventes actuelles, le sachet plastique souffre d'une image négative. Sur cet exercice, l'activité dénombre 5 nouvelles références conditionnées en étui cartonné avec les GMS. C'est notamment le cas de la marque Carrefour Bio et de la marque Saveur U qui ont fait le choix des lentilles vertes Bio et de la Mogette de Vendée.



L'ÉTUI CARTONNÉ A PERMIS L'OBTENTION DE NOUVEAUX RÉFÉRENCIEMENTS EN GMS



OLVAC A AGRANDI SA ZONE DE PRODUCTION DE 500 M²

CONSERVERIE

Nouvelle ligne de production chez Olvac

Pour assurer son développement, Olvac a investi en cours d'exercice dans une nouvelle ligne de production à La Boissière-des-Landes (85). Pour accueillir ce matériel, la zone de production a été agrandie d'une surface d'environ 500 m². Opérationnelle en cours d'été, la nouvelle ligne est dimensionnée pour augmenter à terme le nombre de bocal produits d'environ 25 %.

POMMES DE TERRE

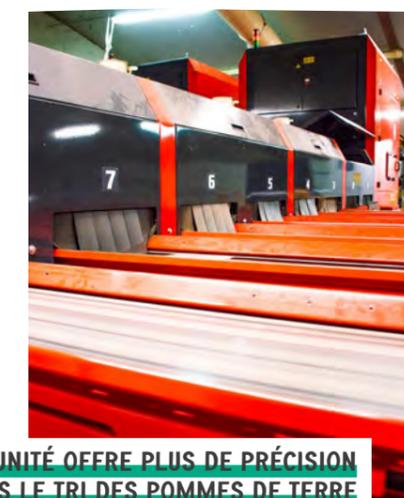
LA NOUVELLE UNITÉ DE TRIAGE EST OPÉRATIONNELLE

Plants du Bocage a connu une année mitigée aussi bien en matière de rendements que de prix. Certains marchés à l'export (vers le Maghreb) se sont fermés à cause du contexte sanitaire – créant des stocks d'inventés et pesant fortement sur les cours. Le marché de la jardinerie et celui du maraîchage ont au contraire été plutôt favorables. Le marché Bio se développe et représente aujourd'hui un tiers de la production.

Installée en 2020, la nouvelle unité de triage de Plants du Bocage est désormais opérationnelle et a permis de gagner en rapidité et précision dans le tri des pommes de terre. Cet investissement

va permettre d'accompagner la croissance de l'activité, justement sur ce segment du Bio.

Quelques belles filières sont en cours de construction dont une avec le Puy-du-Fou. Le parc vendéen a décidé de créer une filière locale pour approvisionner ses restaurants en pommes de terre. Cette production se fera à partir de la variété Anaïs sur des terres qui appartiennent au Puy-du-Fou, avec un suivi des parcelles assuré par Plants du Bocage.



LA NOUVELLE UNITÉ OFFRE PLUS DE PRÉCISION ET DE RAPIDITÉ DANS LE TRI DES POMMES DE TERRE



5 300 HECTARES DE LÉGUMES EN 2020-2021 TOUS LÉGUMES (SECS & FRAIS)

+ 900 HECTARES



BELLE QUALITÉ DES LOTS CERTIFIÉS

Semis d'Automne en baisse, Printemps en hausse

La campagne 2020/2021 est marquée par une baisse significative des volumes récoltés sur l'ensemble des espèces, à cause d'une pluviométrie trop importée en automne comme en hiver. En effet, les conditions météo défavorables ont perturbé les semis d'automne : 20 % des surfaces prévues de semences de céréales n'ont pas pu être implantées en raison de la pluie. La culture de colza connaît également un retrait de 30 % de ces surfaces par rapport à l'année passée. Pour toutes ces cultures d'automne, seules les surfaces de graminées se développent fortement (+ 30 %) pour atteindre près de 1 300 hectares. À l'inverse, les cultures de printemps sont en hausse, du fait d'une demande plus importante en semences potagères, tournesol et maïs.

Des rendements décevants

La pluviométrie importante de l'hiver a pénalisé les cultures en place et les rendements de colza (- 40 %) et de céréales (- 50 %) sont décevants. Les rendements de graminées se maintiennent et la demande des semenciers est soutenue. La reprise de l'usine Caussade de Fontenay-le-Comte a permis non seulement de soulager l'usine de Mouilleron-le-Captif pendant l'été, mais aussi de répondre plus favorablement aux mises à disposition

précoces de graminées et céréales sur cette période. En céréales, la coopérative a eu recours à des achats extérieurs pour compenser les volumes manquants. Finalement, les volumes de semences de céréales certifiées sont équivalents à l'année précédente, et ceux de graminées sont supérieurs de 20 %.

Maïs : un plan de production en hausse

En culture de printemps, l'activité dominante reste le maïs avec des surfaces en nette hausse. Toutefois, les conditions d'implantation ont perturbé un tiers du programme et les volumes ne sont pas au rendez-vous : ils atteignent 73 % de l'objectif attendu. La situation est identique sur le plan national et européen, ce qui va générer une hausse des surfaces semées en 2021. Des investissements ont été réalisés sur l'unité de réception/séchage du maïs pour permettre d'absorber ces surfaces supplémentaires dans les délais impartis.



**EN FORTE HAUSSE EN 2020, LES SURFACES DE SEMENCES
DE MAÏS AUGMENTENT À NOUVEAU EN 2021**



**NOUVEAU BÂTIMENT DE STOCKAGE À
MOUILLERON-LE-CAPTIF**



Des perspectives à la hausse

Si les volumes de semences récoltées ont nettement baissé, on peut se réjouir de la qualité des lots certifiés, qui ont permis une valorisation optimale de la production des sociétaires. En complément, l'activité de prestation auprès de certains semenciers en triage, conditionnement et certification poursuit son évolution et représente sur la campagne, 20 % des volumes certifiés. La campagne 2021/2022 se profile plus positivement avec des plans de production à la hausse et des prévisions de rendement qui renouent avec les moyennes historiques.

DE NOUVELLES ESPÈCES EN SEMENCES BIO COURANT 2021

Hausse de la demande en semences Bio

En 2021, la demande de productions biologiques se poursuit et de nouvelles semences (soja, sarrasin, phacélie) vont enrichir l'activité afin de répondre aux évolutions des pratiques agro-environnementales.

Afin d'accompagner cette évolution et sécuriser les flux en usine, une ligne de conditionnement sera spécifiquement dédiée aux semences biologiques à Mouilleron-Le-Captif, avec la construction d'un bâtiment frigorifique de 1 000 m². Stockées à 8°C, les semences seront protégées des organismes pathogènes et garderont une grande qualité germinative. Dans une logique de développement durable et d'économie d'énergie, la chaleur émise par le dispositif de réfrigération sera réutilisée par la station de séchage du site.



**10 700 HECTARES
DE SEMENCES**

**21 000
TONNES DE
SEMENCES
RÉCOLTÉES EN 2020
SOIT - 30 %**

**+ 57 %
SURFACES DE
SEMENCES DE MAÏS**



APPROVISIONNEMENTS

UNE CAMPAGNE PLUS CONFORME À LA NORMALE

Semences : retour à la « normale »

Les ventes de semences renouent avec la moyenne au cours de cet exercice, comparées à l'année précédente atypique*. Les ventes de semences de blé tendre et de triticales sont stables tandis que celles de blé dur sont en hausse de 20 %. À l'inverse, les orges sont moins présentes dans les assolements. La baisse de l'élevage agit sur la demande en semences de maïs dont les ventes sont en retrait de 8 %, au profit des cultures spécialisées ou celles de printemps comme le tournesol.

Le tournesol, le colza et le lin, cultures bénéfiques pour les rotations et qui offrent de bonnes rémunérations, sont logiquement plébiscitées (+ 20%). Face à un accroissement de la demande industrielle, les semences de chanvre sont elles aussi en légère augmentation. Quant aux semences de couverts végétaux, les ventes sont particulièrement

dynamiques (+ 30 %) car leur bénéfice agronomique est maintenant mieux reconnu. La coopérative reste toujours très moteur dans le domaine de l'agriculture biologique, la part des semences biologiques atteint aujourd'hui 15 % des volumes totaux vendus.

**les comparaisons sont donc faites par rapport à n-2*

Fertilisants : des nouveautés plus efficaces

À la suite de la sécheresse du printemps 2020, les agriculteurs ont fait l'impasse sur certains apports d'engrais. Par ailleurs, les livraisons d'engrais azotés du mois de juin sont en retrait du fait d'une morte saison tardive et des prix élevés. En conséquence, on observe une baisse de 7 à 8 % des ventes d'engrais azotés à l'inverse des ventes d'engrais phosphatés et potassiques qui augmentent de 6 %. L'une des priorités de la coopérative est de proposer aux sociétaires une

gamme de fertilisants plus élaborée et efficace, notamment d'un point de vue environnemental. Les ventes de ces produits plus « efficaces » et utilisés à faible dose progressent d'année en année.

Pour les engrais organiques, les volumes vendus chutent de 20 % en raison de la concurrence d'un nouveau produit plus concentré en unités fertilisantes. Les enjeux sont maintenant de garantir la continuité de ce produit pour les surfaces en Bio et de redynamiser les ventes conventionnelles via la filiale Fertil'Eveil.

Quant aux ventes d'amendement, celles-ci baissent de 10 %, à la suite d'une campagne d'été peu dynamique, dans un contexte défavorable : moins de surfaces de céréales à paille récoltées, avec des rendements très faibles, donc peu de trésorerie disponible.

La protection des cultures

La coopérative continue à promouvoir les méthodes alternatives auprès des agriculteurs en recherche de solutions, notamment pour lutter contre les adventices ou autres ravageurs. Les dommages engendrés par les pucerons responsables de la JNO (Jaunisse narisante de l'orge) restent préoccupants. À la suite de l'interdiction du traitement de semences, le recours aux insecticides est plus important. Une nouvelle variété de blé tolérante à la JNO, disponible à l'automne 2022, devrait limiter cette hausse.

Concernant les fongicides, on observe une baisse de volumes vendus de 15 % et ces derniers sont souvent remplacés par des solutions de biocontrôle. Les produits nutritifs et les activateurs de la vie du sol progressent grâce à une approche agronomique qui se renforce sur le terrain.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la séparation du conseil et de la vente est effective. La coopérative a fait le choix de la vente. Cela implique des modifications dans les pratiques vis-à-vis des agriculteurs qui doivent être autonomes dans leurs choix. La coopérative continue cependant, de faire des observations des cultures et de donner les informations légales du produit.

aladin·farm
by CAVAC

Aladin.farm : le catalogue en un clic

La plateforme de commande en ligne Aladin.farm a été lancée par Cavac fin 2021. Aladin permet aux agriculteurs d'accéder à tout le catalogue des produits proposés par la coopérative avec toutes les informations techniques, réglementaires ainsi que les prix.

En plus d'un accès à un catalogue complet accessible en permanence, l'agriculteur peut effectuer une commande en direct, d'un simple « clic ». À terme, les stocks seront aussi renseignés.



APPROVISIONNEMENTS SPÉCIALISÉS

BELLE DYNAMIQUE POUR VERTYS

Le chiffre d'affaires de Vertys progresse très notablement de 28 % au cours de l'exercice 2020-2021. La filiale évolue sur trois marchés qui ont été plus ou moins boostés par le contexte particulier de l'année. En maraîchage, les consommateurs se sont recentrés sur la production française entraînant une baisse de l'import. La bonne dynamique des maraîchers français se ressent donc dans les ventes de Vertys.

Vertys
LES EXPERTS DU VERT

Les Français ont également été plus présents chez eux et ont investi dans leurs extérieurs. La demande en végétaux a donc augmenté comme celle des horticulteurs et des pépiniéristes. Suivant la même tendance, le marché des espaces verts et des paysagistes a aussi été fortement sollicité.

Dernier segment occupé par Vertys et plutôt en berne : les terrains de sport qui ont été très peu utilisés durant la période. Les communes ont donc réduit leur entretien. La robotique se fait une place de plus en plus importante dans le secteur des terrains de sports : robot de traçage ou désherbeur. Vertys se positionne sur ces innovations avec des offres sans cesse en évolution.

AGIR FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES



LA REMISE OFFICIELLE DES CERTIFICATS ET DES PANNEAUX A EU LIEU EN SEPTEMBRE 2021

HVE : 66 exploitations certifiées en 2021

Dans le cadre d'un accompagnement collectif, 66 exploitations agricoles ont obtenu avec succès leur certification de niveau 3 en juin 2021, et 250 exploitations supplémentaires devraient leur emboîter le pas en 2022. Cette dynamique vers la HVE est déployée sur le périmètre coopératif de Cavac, tout comme dans la filiale VSN Négoce située à Niort (79). La reconnaissance officielle de leurs pratiques environnementales a été d'ailleurs le premier critère de motivation pour les exploitants, séduits avant tout par l'image positive renvoyée vers les consommateurs et les citoyens. De son côté, le Groupe Cavac entend en faire un atout pour valoriser et différencier des productions durables, que ce soit en filières blé, légumes ou bovins viande. À ce titre, la certification HVE fait partie des produits durables, de qualité et reconnus dans les objectifs de la loi EGalim.



66
EXPLOITATIONS
CERTIFIÉES HVE

+ 250
PRÉVUES
SUR 2022



Agriculture et changement climatique

Émettre moins de gaz à effet de serre et stocker davantage de carbone, tels sont les enjeux du Label bas-carbone créé par le ministère de la Transition écologique pour encourager les pratiques vertueuses. L'agriculture a un rôle important à tenir grâce notamment à sa capacité à stocker du carbone dans les sols. Cavac et ses coopérateurs souhaitent avancer sur le sujet et l'objectif est de réaliser les premiers diagnostics « carbone » en exploitation sur le deuxième semestre 2021.

L'agroforesterie en bonne voie

Les projets d'agroforesterie sont en plein développement et certains ont même abouti au cours de l'exercice. Des châtaigniers et des noyers ont ainsi été implantés dans des parcours destinés aux volailles. Ainsi arborés, les parcs offrent cachettes et ombre aux animaux qui sortent plus volontiers. C'est aussi un climatiseur naturel qui permet de diminuer en été la température dans les bâtiments d'élevage. Des projets d'implantation de haies auront lieu lors de l'exercice prochain.

AGRONOMIE

Un sol sain pour des plantes saines

Cavac porte un projet agronomique ambitieux, en proposant une approche globale et alternative de l'exploitation agricole permettant de cultiver les plantes dans les meilleures conditions possibles via cette doctrine : « Des sols sains pour des plantes saines ». Cette approche va du travail du sol à la nutrition de la plante en passant par toutes les étapes agronomiques. La santé des sols est un des piliers de cette approche. L'augmentation de 1 % du taux de matière organique des sols à l'horizon des 5 ans en est la ligne directrice.

ITINÉRAIRE BIS

AGRO-ÉCOLOGIE

Des agriculteurs qui deviennent aussi apiculteurs

En 2021, 14 agriculteurs-apiculteurs se sont lancés dans l'aventure apicole après une année de formation organisée par la coopérative. L'apiculture constitue un complément de revenu pour ces exploitations agricoles, et d'ailleurs plusieurs jeunes ont construit leur projet d'installation autour de cet atelier apicole. Au total, 600 ruches ont été installées sur le territoire. Le miel produit par ces agri-apiculteurs est commercialisé sous la marque Nectar des Champs. Cette nouvelle filière s'inscrit dans une démarche de commerce équitable au travers du label Agri-Éthique. Ainsi, chaque exploitation bénéficie d'un contrat Agri-Éthique qui garantit un volume et un prix d'achat fixe du miel pendant 5 ans. Huit nouveaux agriculteurs sont en cours de formation et intégreront le projet d'ici un an.

EN 2021, 14 AGRI-APICULTEURS SE SONT FORMÉS EN APICULTURE



Le Miel qui a tout bon !



600 RUCHES ONT ÉTÉ INSTALLÉES SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIF : + 1 %
DE TAUX DE MATIÈRE
ORGANIQUE DES
SOLS EN 5 ANS

C'est dans ce sens que Cavac propose d'ores et déjà des analyses de sèves, véritables « bilans sanguins » des plantes, permettant d'ajuster le programme de nutrition des cultures. Elle introduit aussi la notion d'itinéraires bis pour les cultures de colza et de céréales. Ces derniers ont pour objectif de réduire au maximum l'impact des cultures sur l'environnement tout en conservant des niveaux de production optimaux. Notamment, en mettant en place des stratégies de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Ce sont donc des itinéraires innovants regroupant des stratégies validées par Cavac. Certains sont déjà mis en place par les adhérents. Ils permettent d'être très résilient sans grande prise de risque.

PRODUCTIONS BIOLOGIQUES

UN ENGAGEMENT MULTI-FILIÈRES DANS LA BIO

PRODUCTION DE SEMENCES

Hausse de la demande en semences bio

En 2021, la demande de productions biologiques se poursuit et de nouvelles semences (soja, sarrasin, phacélie) vont enrichir l'activité afin de répondre aux évolutions des pratiques agro-environnementales. Afin d'accompagner cette évolution et sécuriser les flux en usine, une ligne de conditionnement sera spécifiquement dédiée aux semences biologiques à Mouilleron-Le-Captif, avec la construction d'un bâtiment frigorifique de 1 000 m².



CÉRÉALES

Une collecte 2020 en retrait

Comme toutes les cultures, les céréales biologiques n'ont pas été épargnées par les conditions climatiques lors de la campagne 2019-2020. Dès l'automne, les agriculteurs Bio ont été confrontés à des difficultés d'implantation, reportant leurs semis de blé au printemps 2020 (environ 25 % des surfaces). L'année climatique s'est poursuivie avec une alternance de périodes tantôt trop sèches tantôt trop humides. La collecte en 2020 n'est pas au rendez-vous avec un volume en retrait, dans un contexte de marché bouleversé et néanmoins très porteur consécutif au Covid-19.



Le groupement bio continue d'innover en testant de nouvelles cultures, telles que le blé dur (350 hectares), le soja ou le colza. Ces tests ont confirmé le bon comportement des variétés Bio sur le territoire de la coopérative. D'un point de vue général, les surfaces déployées en agriculture biologique augmentent sensiblement et atteignent 28 000 hectares contractualisés. La coopérative compte aujourd'hui 450 agriculteurs biologiques.

LÉGUMES

Toujours une bonne dynamique

La consommation des légumes bio progresse toujours mais à un rythme moins soutenu que ces trois dernières années. Dans ce contexte, l'organisation de producteurs (OP) a implanté 300 hectares de légumes, soit une hausse de 10 % par rapport à 2019. La part des légumes destinés au marché du Bio représente désormais 48 % des surfaces totales de l'OP. La campagne 2020 est jugée plutôt bonne en légumes secs et en haricot vert, mais décevante en petit pois pour lesquels la maîtrise des pucerons au moment de la floraison reste compliquée.

Pour compléter son panel de cultures, l'OP a mis en place un essai d'une dizaine d'hectares de courge. L'objectif de cette culture est d'en récolter la graine, pour ensuite la vendre en complément de la gamme existante « Grain de vitalité ». Devant cet essai plutôt concluant, l'OP envisage de créer une véritable filière.



48 %

DES SURFACES EN
LÉGUMES DE LA
COOPÉRATIVE

PORCS

Un marché déstabilisé

Avec le fort développement annoncé au niveau national pour 2020, l'offre de porcs Bio est importante sur le marché et déstabilise le commerce. La production de porcs au sein de Porcineo est stable sans volonté de développement. La dynamique reste forte avec des éleveurs très motivés.



VOLAILLES ET ŒUFS BIOLOGIQUES

Œufs : une filière bouleversée

Boostée pendant les confinements, la production d'œufs a connu un marché très poussif en 2020-2021. Depuis, la consommation d'œufs a fortement baissé et le secteur est en crise. La situation est délicate dans la filière d'œufs biologiques car la baisse de la demande a fait chuter les prix en 2021.



NUTRITION ANIMALE

Le site Calibio est désormais fonctionnel

En 2020 s'est achevée la construction de Calibio, la nouvelle usine de fabrication d'aliments destinés aux élevages Bio, implantée sur le site de Fougeré (85). Cet investissement d'environ 10 millions d'euros vise à accompagner le développement important des filières animales Bio, et plus largement l'agriculture biologique sur le territoire de la coopérative. Ce sont ainsi 450 exploitations biologiques qui gravitent autour de cette usine, soit en fournissant des productions végétales Bio pour la fabrication d'aliments, soit en s'approvisionnant en aliments Bio. Cet investissement permet d'accompagner le développement des activités agroalimentaires Bio du Groupe Cavac (Bioporc, Biofournil, légumes secs...) et celles de nos partenaires (meuniers, fabricants d'ovoproduits, laiteries etc).

FILIÈRES BIOLOGIQUES >>>

LE BIO EN CIRCUIT-COURT, LOCAL ET ÉQUITABLE

Le Groupe Cavac est fortement impliqué dans l'Agriculture Biologique au travers de filières locales complètes, notamment en céréales, légumes et porcs. De la ferme à la fabrication du produit, tout se passe dans un rayon de 100 km. La part du Bio représente 13,6 % du chiffre d'affaires du Groupe aujourd'hui. Cette filière vertueuse repose sur un engagement fort des partenaires avec une contractualisation dans la durée.



CONTRATS PLURIANNUELS

De 3, 5 et 8 ans, signés entre les agriculteurs Bio et la coopérative

NOS PRODUCTIONS BIO



NOS UNITÉS DE TRANSFORMATION



NUTRITION ANIMALE BIO

À Fougeré, nous fabriquons des aliments destinés aux élevages biologiques à partir des productions végétales Bio du territoire. Et les élevages Bio produisent ensuite de la matière organique nécessaire à la fertilisation des cultures Bio. Un bel exemple d'économie circulaire !

NOS PARTENAIRES LOCAUX



>>> BON APPÉTIT !

PÔLE ANIMAL

À Fougeré, Cavac a investi plus de 10 millions d'euros dans la construction de Calbio, nouveau site dédié à la nutrition animale biologique (en bas à droite).



LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE EN MUTATION

Un retour progressif à la normalité

Le contexte sanitaire a pesé fortement sur la valorisation des produits carnés destinés aux réseaux de la boucherie traditionnelle, de la restauration et des grossistes (pintade, canard), ainsi que sur les productions festives ou la viande bovine. Par conséquent, les marchés de la GMS ont été dopés (avec un boom des ventes de jambon, poulet, steak haché, etc) favorisant les gros acteurs économiques. La réouverture des restaurants a cependant fait baisser les ventes en GMS, permettant un retour à la normalité d'avant la crise sanitaire.

Une tendance baissière

On continue d'observer une tendance à la baisse des productions animales au niveau national. Les importations sont importantes pour certaines productions, la France importe par exemple 40 % du poulet consommé et 57 % d'agneau. Pour s'affranchir des prix mondiaux, le recours à la contractualisation doit être davantage déployé, comme c'est déjà le cas en filières Qualité et Label. De nombreuses initiatives et projets vont dans ce sens, tel que le contrat de progrès « Nature d'Éleveurs en volailles ou la charte « Le Porc Français » en porc. La coopérative Cavac mise également sur les marchés de niche à forte valeur ajoutée comme la brebis laitière ou les volailles festives.

Assurer le renouvellement des générations

De profondes mutations attendent le monde de l'élevage. Le renouvellement des générations est un des enjeux les plus importants. Actuellement 50 % des éleveurs ont plus de 50 ans. Si seul un éleveur sur deux est remplacé, la baisse de la production approcherait les 25 %. L'attractivité du métier passe forcément par une bonne rémunération mais également la possibilité de créer de nouveaux bâtiments d'élevage en adéquation avec les tendances du marché et les attentes des consommateurs.

Des consommateurs exigeants

Les consommateurs changent leurs modes de consommation et s'orientent aujourd'hui vers plus de végétal au détriment de la viande. Par ailleurs, ils deviennent aussi plus exigeants vis-à-vis du respect du bien-être animal ou de l'environnement. Ces enjeux, la coopérative les intègre dans ses orientations. Les parcours arborés sont développés pour les poules pondeuses ou en production de canards (15-20% des parcs). Ces plantations sont favorables d'une part au bien-être des volailles et d'autre part elles compensent les émissions de gaz à effet de serre en stockant du carbone. Les bâtiments sont aussi repensés, avec des conceptions qui intègrent un éclairage à la lumière naturelle. D'ailleurs pour Cavac, l'objectif est d'atteindre 50 % du parc soit 65 000 m² d'ici 3 ans. En production de lapins, le mode d'élevage au sol se déploie progressivement dans les élevages.

OBJECTIF : **50 %** DE PARCS ARBORÉS EN ÉLEVAGE VOLAILLES, SOIT **65 000 M²** D'ICI 3 ANS



50 % DES ÉLEVEURS ONT PLUS DE 50 ANS



RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES DES ÉLEVEURS



Des modèles plus autonomes et agro-écologiques

La coopérative souhaite accompagner ses éleveurs dans leurs demandes et leur transition vers des modèles plus autonomes et plus agro-écologiques. Les importants investissements réalisés sur le site de Fougeré (85) y répondent, et permettent désormais à la coopérative de fabriquer localement des produits spécifiques tels que les minéraux et les extrudés. Parallèlement au travail mené par les agriculteurs pour faire évoluer leur système, Cavac travaille sur la durabilité de ses activités et l'équilibre de la répartition de la valeur ajoutée.

Calibio accompagne le développement de l'agriculture Bio sur le territoire

Toujours dans cette optique et convaincue que l'agriculture Bio va continuer à prendre de l'importance, Cavac a investi plus de 10 millions d'euros dans la construction de la nouvelle usine d'aliments pour le bétail Bio Calibio.

À travers ce nouvel outil, la coopérative veut accompagner les filières animales et végétales Bio et s'inscrire comme un acteur incontournable du secteur. Ce sont ainsi 450 exploitations biologiques qui graviteront autour de cette usine, soit en fournissant des productions végétales Bio pour la fabrication d'aliments, soit en s'approvisionnant en aliments Bio. Cet investissement permet d'accompagner le développement des activités agroalimentaires Bio du Groupe Cavac et celles de ses partenaires.

Une gestion fine et technique

La digitalisation s'invite davantage dans les élevages. Les outils deviennent des partenaires pour un suivi des performances précis. Tous les éleveurs, quelle que soit leur filière, doivent s'appuyer sur ces technologies pour améliorer la surveillance et simplifier la remontée des données.

Enfin, la biosécurité reste essentielle dans les élevages, elle est d'ailleurs devenue

réglementaire dans les élevages de porcs et de volailles. Cette dernière doit maintenant se déployer dans les métiers de la nutrition. Les livraisons doivent s'intégrer dans le schéma pour que la boucle sanitaire soit optimale.



10 MILLIONS D'EUROS DANS LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE USINE CALIBIO

CONSTRUIRE L'AVENIR ET S'ADAPTER AU PRÉSENT

Le marché du jeune bovin chamboulé

Le contexte sanitaire a bouleversé le marché des jeunes bovins. Les pays du pourtour méditerranéen ont perdu du pouvoir d'achat à cause de la baisse du tourisme ou de leur dépendance vis-à-vis de l'industrie pétrolière. S'approvisionnant habituellement auprès de l'Espagne, ces pays ont réduit leurs importations de jeunes bovins. L'Espagne a donc reporté ses jeunes bovins, produits à moindre coût, sur l'Italie ou la Grèce, marchés traditionnels de la France. Les répercussions sont fortes pour l'hexagone qui connaît des cours particulièrement bas et des difficultés à écouler ses produits. Face à ce coup dur, la profession a fait preuve de solidarité et d'équité. Ainsi Bovineo a activé sa caisse de complément de prix, redistribuant plus de 500 000 € aux producteurs. Ces mesures ont été appliquées de la semaine 13 à 52 en 2020, garantissant un prix minimum. Si le marché de l'Espagne s'est rétracté, les ventes de jeunes bovins ont progressé en Allemagne (+ 6 %), une bonne nouvelle dans ce contexte difficile.

Valoriser chaque production

Le marché du veau laitier connaît une crise depuis plusieurs années, à laquelle

Bovineo tente de trouver des solutions palliatives. Le groupement a ainsi créé deux offres - Croisé et Herbéo - qui garantissent des prix d'achat minimum, des priorités d'enlèvement et offrent de la sécurité aux éleveurs.

Le marché des femelles est mieux orienté grâce à des hausses de prix sur le steak haché qui garantit un prix minimum sur un marché en tension.

Les deux contrats historiques de Bovineo (Cap VA et Cap JB) évoluent pour aller vers plus de souplesse, de modularité. Ces derniers s'adapteront aux marchés comme à la production de l'éleveur. Le groupement gagne en polyvalence et en souplesse contractuelle. Un plus pour le groupement et l'éleveur, moins contraints. De nouveaux marchés s'ouvrent également comme le jeune bovin Beter Leven à destination du marché hollandais, ou la génisse Prim'Herbe qui comptent respectivement 20 et 65 éleveurs engagés.

Qualité et engagement

La décapitalisation reste une réalité pour Bovineo, dans un territoire qui permet une diversification de productions et offre des possibilités de reconversion aux éleveurs bovins. Face à cette baisse de production générale, Bovineo cherche à créer de la valeur pour ses éleveurs. Ainsi, le groupement poursuit sa stratégie de montée en



+ 20 %
D'ANIMAUX
VALORISÉS EN
LABEL ROUGE

40
DIAGNOSTICS
CAP'2ER
RÉALISÉS

gamme, en témoigne la croissance de 20 % d'animaux valorisés en Label Rouge. Le groupement mise aussi sur le développement de contrats « EGALIM », le premier ayant été signé en 2021 avec Carrefour. L'ambition est de s'engager, à l'avenir sur cette voie qui prend en compte les coûts de production.

Au-delà de son engagement dans les filières Qualité, Bovineo a entamé une réflexion sur l'impact des productions bovines sur la planète. Depuis 2021, 40 diagnostics Cap'2ER ont été réalisés afin de mesurer les impacts environnementaux, résultant des activités de production, au sein de l'exploitation.



SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT ENTRE BOVINEO ET CARREFOUR QUI RESPECTE LES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

LES ÉLEVEURS RÉUNIS AU SEIN D'OVICAP



Nouvelle identité pour les éleveurs de petits ruminants

L'année 2021 marque un changement important pour les filières de production des petits ruminants. À l'origine, Vendée Sèvres Ovins (VSO) avait pour seule activité la production de viande d'agneaux et d'ovins. Aujourd'hui le groupement est plus diversifié et s'est élargi à tous les éleveurs de petits ruminants (ovins viande, brebis laitière, caprins). Un changement d'identité est apparu comme une évidence. Le pôle petits ruminants de Cavac devient ainsi OVICAP, une identité plus cohérente avec ce que la structure est aujourd'hui devenue.

Ovins viande, une année favorable

L'année reste encore atypique mais favorable pour la filière ovine, avec des cours toujours dopés par la demande de viande issue du troupeau français. Les prix des agneaux sont en hausse et permettent de couvrir la hausse du coût de l'alimentation. En matière de commercialisation, VSO a choisi cette année de s'appuyer davantage sur son Label Rouge « Agnocéan », lui permettant de garantir un prix avantageux à ses éleveurs.

Si les cours sont au beau fixe, le groupement enregistre une baisse du nombre d'agneaux commercialisés. Pour enrayer cette chute, VSO a fait de l'installation de jeunes éleveurs une priorité, en leur proposant des offres attractives favorisant l'accès au métier. Cette action est un succès car une dizaine d'élevages sont en création ou ont augmenté la taille de leur cheptel.

Brebis laitières, place au développement

La filière compte désormais 8 éleveurs et de nouveaux projets sont en cours de validation pour 2022. Les élevages ont de bonnes performances techniques et économiques, et la filière se construit peu à peu grâce à ses bons résultats. Un groupe d'éleveurs solides et consciencieux encadrés par des experts en brebis laitières s'est formé pour devenir le pilier de la filière. La consommation des yaourts fabriqués au lait de brebis est en vogue et profite d'une communication nutritionnelle et sociale positive. Les perspectives d'avenir sont bonnes.

Chèvres laitières, leader en nutrition

Cavac est leader en nutrition caprine sur son territoire et souhaite conserver cette position en misant sur l'offre technique. Le groupement caprin continue donc son travail de recherche et d'innovation. La gamme s'étoffe pour répondre aux nouvelles demandes des éleveurs (extrusion, valorisation de la protéine, gamme 100 % origine France, etc). Pour compléter ses activités, le groupement collecte depuis peu des chevreaux et des chèvres de réforme.



NOUVELLE IDENTITÉ POUR LE PÔLE PETITS RUMINANTS DE CAVAC

DÉVELOPPER L'ÉLEVAGE AU SOL



PRODUCTEURS DE LAPINS
COOPÉRATIVE CAVAC

1^{ER} GROUPEMENT
CUNICOLE DE FRANCE

Vers une interdiction progressive de l'élevage en cage

En juin 2021, la Commission européenne s'est positionnée pour « une interdiction progressive de l'élevage en cages des espèces suivantes : lapins, poules pondeuses, poulettes, poulets reproducteurs, cailles, canards, oies, porcs et veaux (sous certaines conditions) ». Une étude d'impact économique sera réalisée avant fin 2022 pour éclairer la Commission dans la construction de l'échéancier des prochaines législations.

Le bien-être animal comme priorité

La marque « Lapin et Bien » progresse avec actuellement 7 000 lapins commercialisés par semaine. Ces élevages de lapins élevés au sol dans de vastes enclos se développent grâce à une collaboration étroite entre les structures Terrena Lapins et CPLB en coordination avec le client ALPM (Association « Éleveur et Bien »). Un travail a débuté pour définir « le bâtiment cunicole de demain », afin de proposer aux futurs investisseurs un modèle qui corresponde aux attentes de la société et des adhérents. Enfin, un nouveau plan d'accompagnement est à l'étude pour mieux sécuriser les futurs projets de construction.



L'élevage de lapins au sol correspond aux attentes de la société et des adhérents.

Promouvoir le métier : une priorité

Plus de 40 % des adhérents du groupement ont plus de 55 ans, le renouvellement des générations à court terme est un enjeu majeur pour la CPLB et pour la filière cunicole française.

Face à cette situation, le groupement CPLB va déployer des moyens importants sur la communication du métier « d'éleveur de lapins ». La création il y a 2 ans d'un groupe de jeunes éleveurs montre ainsi la motivation de la nouvelle génération à faire la promotion de leur métier et de communiquer de façon positive sur les atouts de cet élevage :

- Un élevage propre et des conditions de travail agréables sans aléas climatiques.
- Des missions et des activités riches et variées.
- Une liberté dans l'organisation de son travail.
- Une rémunération intéressante et sécurisée avec notamment la mise en place de l'indexation.

Des supports de communication ont été réalisés comme un film pour « présenter le métier » d'une manière simple et réaliste. La promotion du métier passera aussi par une présentation de l'élevage cunicole dans les écoles agricoles régionales, en plus des « journées découvertes » organisées tous les ans par la coopérative.



6,6
MILLIONS
DE LAPINS
- 9 %
DE LAPINS
EN 2020-2021

LES FAITS MARQUANTS DE CHAQUE PRODUCTION

Porcs

Dans un contexte marqué par l'épizootie de fièvre porcine africaine (PPA) en Belgique et en Europe de l'Est, l'activité du Service Santé Animale s'est concentrée sur la fin des formations biosécurité auprès des éleveurs et la mise en place des Plans de biosécurité. Des audits biosécurité ont été réalisés en partenariat avec l'équipe technique dans l'ensemble des élevages Porcineo. Les dossiers castration du porcelet et bien-être animal sont suivis particulièrement.

Bovins viande

Cette année, aux conditions climatiques difficiles, a été marquée par la très forte prévalence de problèmes respiratoires en élevage. La mortalité associée a été importante malgré la diminution de la prévalence de la diarrhée virale des bovins (BVD) à la suite de la mise en place du plan d'éradication national. En matière de parasitisme, il est à noter une nette amélioration des pratiques de vermifugation. Le recours plus fréquent aux analyses coprologiques permet un ciblage des traitements, le changement de molécules et la modification du calendrier des traitements. Cela conduit à une diminution de coût pour les éleveurs et une meilleure prise en compte de l'impact environnemental sur les insectes coprophages (bousiers, mouches, etc.).

Volailles

Les élevages de volailles ont connu en 2020 une année « viralement » chargée. L'hiver a été marqué par un épisode d'influenza aviaire avec quatre élevages touchés en Vendée et Deux-Sèvres. Le respect strict de la claustration a été déterminant dans le secteur pour limiter les foyers et sortir au plus vite de cette crise. La biosécurité renforcée a aussi été appliquée par tous les acteurs. Ces bons réflexes doivent se conserver tout au long de l'année. La pression des abattoirs s'accroît sur l'éradication des salmonelles notamment



Le Service Santé Animale est situé au Margat à La Roche-sur-Yon

mineures en élevage. Un plan de lutte est systématiquement mis en route par les vétérinaires de la Santé Animale sur les élevages touchés pour répondre à cette problématique. Il est à craindre que la problématique campylobacter prenne de l'importance au cours des prochaines années, certains abattoirs commençant à effectuer un dénombrement sur les carcasses. Le travail sur la vaccination contre la parvovirose du canard se poursuit.

Lapins

Le plan de lutte national contre la maladie virale hémorragique (VHD) porte ses fruits. Les cas sont moins nombreux et souvent moins graves, mais la vigilance reste de mise. Les récents cas ont été la conséquence d'une faille de biosécurité ou d'un défaut de vaccination sur certains animaux. Quelques dizaines de lapines ou des restes de bandes non protégés peuvent permettre au virus de contaminer un engraissement. Quelques cas de myxomatose nous rappellent qu'il ne faut pas non plus relâcher les plans de vaccination.

Ovins

La première campagne en brebis laitières s'est déroulée correctement d'un point de vue technique et sanitaire. En production de viande, le suivi sanitaire a été renforcé en particulier auprès des jeunes éleveurs.





PORCS

LA BIOSÉCURITÉ DES ÉLEVAGES, UNE PRIORITÉ

Exportations perturbées par la fièvre porcine

La progression de l'épidémie de Fièvre porcine africaine (FPA) en Europe a pesé sur le marché du porc au cours de l'exercice 2020/2021 et suscite de vives inquiétudes pour tous les acteurs de la filière. La sécurité sanitaire est devenue un enjeu majeur compte tenu de l'impact des crises à la fois sur l'élevage et le commerce de la viande.

Une nouvelle étape a été franchie dans la progression de la FPA en septembre 2020 avec l'apparition de sangliers contaminés en Allemagne. Ce contexte sanitaire a eu des répercussions immédiates sur le marché de la viande en Europe avec un arrêt brutal des exportations de l'Allemagne à destination de la Chine. La forte chute du cours allemand en fin d'année 2020 a entraîné toutes les cotations européennes à la baisse, dont le prix au Marché du porc breton (MPB) qui a chuté à 1,20 €/kg durant tout l'hiver, niveau très insuffisant au regard du coût de revient orienté à la hausse sous l'effet de l'inflation du prix des matières premières. Il a fallu attendre le second semestre 2021 pour que les flux commerciaux à l'export se rééquilibrent et entraînent, grâce à la demande chinoise, une hausse significative du prix du porc qui s'est stabilisé à 1,50 €/kg jusqu'à la fin de l'exercice.



**PRIX DU PORC
CHARCUTIER (MPB) :**
2020/2021 : 1,336 €/KG
2019/2020 : 1,560 €/KG



**181 000
PORCS
CHARCUTIERS**

**85 %
DE LA PRODUCTION
EN SIGNE DE QUALITÉ**
(LABEL, BIO, IGP, CCP)

Mise en place des mesures de protection des élevages

La réglementation sur la biosécurité des élevages est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Le groupement a accompagné les adhérents dans la protection sanitaire de leurs élevages. Pour ce faire, l'ensemble des élevages ont été audités par l'équipe vétérinaire de Cavac pour évaluer le niveau de biosécurité. Sous l'impulsion des organisations professionnelles, le dispositif d'aides PCAE a été élargi aux investissements liés à la biosécurité et Porcineo a proposé des achats groupés d'équipements pour optimiser les coûts (sas sanitaire, panneaux de signalisation).

Développement des filières Qualité : Label rouge, Bio et origine locale

La filière de production locale développée avec l'abattoir Socopa et la charcuterie Piveteau se maintient. L'objectif est dorénavant de fédérer de nouveaux partenaires régionaux.

La demande en viande fraîche Label rouge Opale a progressé malgré une consommation perturbée par les confinements. Les partenariats avec Lidl et Auchan se sont maintenus. Il en est de même pour le Label rouge Porc fermier de Vendée grâce à une demande croissante du principal partenaire, la société Giffaud.

Le développement de la production de porcs Bio a été stoppé dans un contexte de surproduction. Une diversification des débouchés a été nécessaire notamment à l'export pour garder la fluidité commerciale.



Montée en gamme de la marque « Le Porc Français »

Les acteurs de la filière ont décidé une montée en gamme de la marque Le Porc Français pour valoriser les spécificités de la production porcine française. Cette évolution du cahier des charges progressive (échéance en avril 2022) a été réalisée dans le cadre du plan stratégique élaboré par Inaporc (Interprofession porcine), notamment par le développement de la démarche Qualité-Traçabilité (QT) déjà en place dans la majorité des élevages français. De nouveaux critères techniques en plus du QT seront pris en compte pour attester des bonnes pratiques d'élevage notamment vis-à-vis du bien-être animal. Porcineo s'est pleinement investi dans ce travail pour accompagner les éleveurs dans l'évolution de leurs pratiques.

Adhésion de Porcineo à l'association des groupements de l'Ouest

Cette année a été marquée par la création d'une association constituée des 10 principaux groupements de porcs de l'Ouest. L'objectif de cette organisation est d'assurer la fluidité du marché et de bénéficier au niveau de la production de financements européens pour accompagner les plans de filière et les besoins du marché. L'évolution de la réglementation avec l'arrêt de la castration à vif à compter du 1^{er} janvier 2022 confirme les attentes toujours plus grandes vis-à-vis du bien-être animal. Cette évolution se traduira par une segmentation de la production en fonction des marchés (mâle castré sous anesthésie, mâle entier). L'association jouera un rôle important pour appréhender ces nouveaux besoins et négocier les conditions commerciales selon les différents modes de production.

VOLINEO ACCOMPAGNE LES TRANSITIONS

Canards : on entrevoit une sortie de crise

Durement touchée par les effets de la pandémie, la production de canards de barbarie commence à voir le bout du tunnel. En accompagnement avec les éleveurs, le groupement Volineo a réduit équitablement la production qui atteint environ 2,1 millions de canards (- 30 %) sur l'exercice. La majorité des élevages a été préservée grâce à la polyvalence des bâtiments et par une gestion fine de la production par priorisation. Cette crise a toutefois eu de graves conséquences sur le maillon accoupage. Alors que la demande repartait à la hausse en 2021 grâce à la réouverture des restaurants, la filière s'est vue confrontée à un manque de canetons freinant sa reprise. À ce jour, la situation s'améliore, les éleveurs peuvent se projeter sur une organisation avec plus de 3 bandes élevées par an.

Poulet, dinde, pintade, caille... du bon et du moins bon

Les autres productions de volailles ont connu des situations variées. La filière poulet a particulièrement bien tiré l'épingle de son jeu pendant la crise Covid. Pour la pintade et la caille, il aura fallu attendre la réouverture des restaurants en 2021 pour que la demande revienne à un niveau normal. Sur la fin de l'exercice, c'est la dinde qui a connu le plus de difficultés à cause d'un défaut de compétitivité.

Pour toutes volailles élevées sur litières, le modèle d'élevage est en pleine évolution, porté par des attentes sociétales fortes en faveur du bien-être des animaux. Le modèle de bâtiment de demain sera équipé de lumière naturelle, avec des densités d'animaux plus faibles. Volineo accompagne les éleveurs dans ces transitions.

Œufs : une filière bouleversée surtout en Bio

Boostée pendant les confinements, la production d'œufs a connu un marché très poussif en 2020-2021. Depuis, la consommation d'œufs a fortement baissé et le secteur est en crise. La situation est délicate dans la filière d'œufs biologiques car la baisse de la demande a fait chuter les prix en 2021. L'Influenza Aviaire fait son retour et impose le confinement sur de longues périodes ce qui perturbe l'équilibre du groupe. Pour éviter cette claustration et les problèmes qui en découlent, il est possible d'aménager une zone extérieure dite « jardin d'hiver » qui permettra de maintenir un bon niveau de production.



Bâtiment équipé de lumière naturelle



18,3
MILLIONS DE
VOLAILLES

111
MILLIONS
D'OEUFS

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE



Des consommateurs qui évoluent

2020 restera une année peu banale, pendant laquelle se sont succédés la crise Covid-19, puis l'épisode d'Influenza aviaire. Ainsi, le poulet en général a connu une forte attractivité, tandis que le canard et la caille (produits festifs plus orientés vers le marché de la restauration hors foyer) ont vu leurs ventes s'effondrer. Face à cette situation inédite, les Éleveurs de Challans ont eu à cœur de rester au plus proche des éleveurs. Cette crise a aussi changé le comportement alimentaire des Français. Le Bio, le circuit-court et le commerce équitable ont connu d'importantes progressions. Les attentes sont également fortes en matière de bien-être animal. Les Éleveurs de Challans souhaitent aller dans ce sens tout en continuant à être performants.

Une situation sanitaire délicate

Plusieurs cas d'Influenza aviaire ont été recensés en France et particulièrement dans les Landes. En Vendée, à la suite de deux alertes plusieurs communes sont passées en « zone réglementée ». Au niveau du groupement, un élevage a été touché et l'ensemble des animaux a dû être euthanasié. Bien que l'élevage ait été indemnisé, c'est une situation très difficile à vivre pour l'éleveur comme pour le groupement. Parallèlement, la mauvaise situation sanitaire du Sud-Ouest a joué en faveur de la zone de production des Éleveurs de Challans.



Poulet noir de Challans

Des atouts auprès du consommateurs... et des futurs éleveurs !

Les Éleveurs de Challans sont profondément attachés à la production de volailles de qualité depuis leur création. Toutes les volailles des Éleveurs de Challans sont certifiées Bio ou Label Rouge selon trois grands principes : une alimentation à base de 75 % de céréales minimum, l'élevage en plein-air et une longue durée d'élevage. Ce modèle d'élevage, pleinement en phase avec les attentes sociétales, et la renommée des « Volailles de Challans » ont de quoi séduire des jeunes désireux de devenir éleveurs. Comme de nombreuses filières, le groupement fait face à l'enjeu du renouvellement des générations. C'est pourquoi un plan d'accompagnement a été mis en place, il prévoit de nombreuses aides à la construction ou reprise de bâtiments.



624 000
VOLAILLES DE
CHAIR BIO

4 MILLIONS VOLAILLES
DE CHAIR LABEL ROUGE
(AVEC CAILLES)

177 000
VOLAILLES FESTIVES
LABEL ROUGE

824 000
VOLAILLES CERTIFIÉES
ET STANDARD

PÔLE DISTRIBUTION

Chantonnay fait partie des quatre magasins en France à tester le nouveau concept « Gamm vert Village ».

UNE ANNÉE FLORISSANTE POUR NOS JARDINERIES



L'engouement pour le jardinage

L'enthousiasme des Français pour le jardinage de loisir, les animaux de compagnie et l'amélioration de leur cadre de vie a dopé le secteur de la jardinerie sur l'exercice 2020-2021. Les Français se sont rendu compte à quel point avoir « un chez-soi » agréable était essentiel, ils ont donc largement investi dans leur jardin qu'ils considèrent comme une nouvelle pièce à vivre. Dans un contexte morose, qui tire plutôt vers le gris, c'est une réelle bouffée d'oxygène et de bien-être. Autre explication probable : ne pouvant dépenser leur argent dans les restaurants ou bien les voyages, les Français ont reporté leurs achats sur leur habitat, une valeur refuge.

Un contexte qui profite à Cavac Distribution

Cet engouement se ressent dans le réseau de magasins de Cavac Distribution, aussi bien dans les Gamm vert que dans les points de vente ruraux AgriVillage. La filiale de distribution du Groupe Cavac connaît une hausse de 19 % de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, qui était lui aussi en augmentation. La fréquentation tout comme le panier moyen sont en hausse, aussi bien dans le réseau Gamm vert que dans les AgriVillage. Quels sont les rayons qui ont le mieux performé ? Sans surprise, ce sont le jardinage (+ 27 %), les végétaux (+ 27 %), l'aménagement extérieur (+ 36 %) et le rayon motoculture (+ 23 %).

Les tondeuses et les arbres fruitiers en pénurie

La crise sanitaire et le boom des ventes sur certains rayons ne sont pas sans conséquences sur les approvisionnements. C'est notamment le cas pour le rayon motoculture, on déplore une pénurie de tondeuses car il manque certains composants

aux constructeurs pour les fabriquer. Outre la motoculture, les produits en bois (terrasses, clôtures, etc.) et les pépinières sont dévalorisés. En effet, il faut plusieurs années pour produire un arbre fruitier et cette forte demande n'a logiquement pas pu être anticipée.

Des nouveaux clients, qu'il va falloir fidéliser !

Si l'on peut se réjouir de la hausse de fréquentation sur l'exercice 2020-2021, encore faut-il conserver ces nouveaux clients dans la durée. Les Gamm vert enregistrent une augmentation de + 16,8 % de fréquentation, et les AgriVillage + 11,3 %. « La fidélisation est un axe de travail majeur pour le réseau Cavac Distribution », souligne Philippe Pothier, Directeur de Cavac Distribution. Le premier outil est la carte de fidélité qui, en plus des avantages pour le client, permet de mieux comprendre et de mesurer le comportement des consommateurs. « Le pourcentage de clients cartés dans notre réseau est bien en deçà de la moyenne nationale, explique-t-il, c'est désormais notre cheval de bataille. Je félicite les équipes pour le travail et les résultats obtenus à ce sujet. Le chemin reste long mais nous sommes sur la bonne voie. Par ailleurs, réfléchissons aussi à la mise en place d'une carte de fidélité pour nos AgriVillage ». Outre la fidélisation, le nouveau directeur souhaite développer davantage les opérations commerciales, la communication et les synergies au sein de réseau. Plein de beaux projets en perspective donc, après une année florissante.

PORTRAIT

Philippe Pothier, nouveau Directeur de Cavac Distribution

Philippe Pothier dirige depuis janvier 2021 le pôle distribution du Groupe Cavac à la suite du départ en retraite de Cécile Pagès. Après une école de gestion et commerce, ce vendéen d'origine âgé de 48 ans, a démarré sa carrière dans le contrôle de gestion puis a évolué durant de longues années au sein du Groupe Dubreuil. Il a tout d'abord travaillé 8 ans au sein de la Direction Administrative et Financière d'un abattoir de volailles sur l'île de la Réunion, avant de revenir en Vendée où le Groupe Dubreuil lui avait confié la Direction Alimentaire de l'Hyper U de Luçon en 2008 puis la Direction du Super U de La Chaume de 2013 jusqu'en 2017. « Je suis ensuite resté au sein du Groupe Dubreuil dans l'automobile, domaine avec lequel je n'avais pas vraiment d'affinités », explique Philippe Pothier. « Le côté commerçant de terrain me manquait, et je l'ai pleinement retrouvé en intégrant le réseau Cavac Distribution ».

PHILIPPE POTHIER NOUVEAU DIRIGEANT DU PÔLE DISTRIBUTION



NOUVEAU CONCEPT

Le Gamm vert de Chantonnay fait peau neuve

Le magasin de Chantonnay fait partie des quatre magasins en France à tester le nouveau concept « Gamm vert Village ». À l'intérieur tout a été revu du sol au plafond, et la façade extérieure a elle aussi subi un lifting complet. L'objectif est d'améliorer l'expérience client avec une offre plus dense. Plus attractif pour le grand-public, le site conserve sa partie professionnelle.



40,2 MILLIONS EUROS EN HAUSSE DE 19 %



PHILIPPE AUGEREAU, RESPONSABLE DU GAMM VERT VILLAGE DE CHANTONNAY



Le magasin de Chantonnay a été entièrement repensé selon le nouveau concept Gamm vert Village.

PÔLE AGRO-TRANSFORMATION

Au Puiset Doré, le nouveau fournil a permis de doubler la capacité de production de la filiale Biofournil et de poursuivre le positionnement qualité premium de ses produits.



CAP SUR 2022 : INVESTIR POUR L'AVENIR



Le nouveau logo de Cavac Biomatériaux



La sole de chanvre atteint 1 500 hectares en 2020



Une production à son maximum

Cavac Biomatériaux a connu un exercice exceptionnel avec une croissance de 30 % de son chiffre d'affaires qui atteint 18,3 millions d'euros. Dans le secteur du bâtiment, la prise de conscience collective autour du confort, de la santé et du bien-être et de la préservation de la planète s'accélère, portée notamment par la nouvelle réglementation thermique « RE2020 » qui donne la part belle aux produits biosourcés. Ces nouvelles attentes sont pleinement en cohérence avec les fondements de Cavac Biomatériaux. Ainsi les fibres végétales d'origine française sont de plus en plus plébiscitées, aussi bien dans l'isolation, dans l'automobile que dans le marché du textile.

Automobile et papeterie

Moins connu que l'isolation, le marché de la fibre technique est une valorisation importante pour Cavac Biomatériaux. Dans l'automobile, les fibres – à la fois résistantes et légères – permettent d'alléger les véhicules et de réduire leur impact carbone. Sur cet exercice, Cavac Biomatériaux a travaillé notamment sur des procédures pour améliorer la qualité de ces fibres, il s'agit en particulier de fournir un produit aux caractéristiques techniques conformes aux besoins des clients.

Pour la papeterie, Cavac Biomatériaux reste un partenaire incontournable, et cherche à se différencier pour créer de la valeur ajoutée.

Jardin et Animalerie

Les marchés du jardinage et de l'animalerie ont été boostés pendant les confinements. Les Français ont retrouvé ou découvert les joies du jardinage et cette tendance perdure dans le temps. Fort de ses marques Biofib'Jardin et Zen'lit, Cavac Biomatériaux peut faire valoir ses atouts : l'origine France et une gamme de produits conçus à partir de matières premières naturelles et renouvelables.



La gamme de paillage Biofib'Jardin arbore une nouvelle charte graphique

BIENTÔT UNE 2^{ÈME} USINE POUR CAVAC BIOMATÉRIAUX

Nouvelle unité à Sainte-Hermine

Pour accompagner l'essor de son activité isolation au travers de sa marque Biofib, Cavac Biomatériaux va construire une seconde usine proche de son site historique, sur la commune de Sainte Hermine. Cette dernière devrait être opérationnelle au cours du premier semestre 2023. Cet outil performant, unique en Europe, permettra d'atteindre au total pour les deux usines une capacité annuelle de production de 500 000 m³ d'isolant.

Investir pour accompagner la croissance

De l'isolation au textile, en passant par l'automobile, la papeterie ou l'horticulture, les atouts du chanvre séduisent les industriels. Ses utilisations sont multiples et ne cessent de se développer. Pour accompagner cet engouement et répondre aux demandes grandissantes de ses clients, notamment dans le bâtiment, Cavac Biomatériaux a décidé d'investir dans une deuxième unité de production, à Sainte-Hermine dans le sud de la Vendée, à quelques kilomètres du site de Sainte-Gemme-La-Plaine, inauguré lui en 2009. La future usine sera implantée dans la zone d'activité Vendéopôle.

Une usine dédiée à l'isolant Biofib

Si l'usine de Sainte-Gemme est multi-débouchés, celle de Sainte-Hermine sera d'abord dédiée à l'activité isolation de l'entreprise, regroupée sous la marque Biofib. Elle abritera une nouvelle ligne de nappage, unique en Europe, permettant de concevoir des isolants performants techniquement. À court terme, l'enjeu est de répondre à la réglementation environnement RE2020, plus exigeante et plus ambitieuse pour la filière construction. Du fait de ses performances thermiques, hygrométriques, acoustiques, sa stabilité au feu ou encore, sa résistance face aux rongeurs, le chanvre s'affiche désormais comme un élément incontournable de l'isolation moins énergivore des bâtiments.

Une nouvelle usine sera construite à Sainte-Hermine, à quelques kilomètres de celle de Sainte-Gemme



Culture de chanvre

PRODUIRE DIFFÉRENTES QUALITÉS DE PAILLE

En 2020 les surfaces de chanvre ont progressé légèrement pour atteindre 1 500 hectares sur la zone Vendée et Deux-Sèvres. L'été particulièrement sec a limité le développement du chanvre, néanmoins les rendements sont dans la moyenne pluriannuelle avec environ 6 tonnes/ha. Cavac Biomatériaux continuant à diversifier ses débouchés, l'enjeu pour la filière est désormais de proposer différentes qualités de paille selon leur valorisation. La diversification des zones de production, l'étalement des dates de fauche et la durée du rouissage permettent de répondre en quantité et en qualité aux différentes demandes du marché.

BIOPORC RÉPOND À DE NOUVEAUX ENJEUX

Prolongement des effets du Covid

Acteur majeur de la charcuterie Bio, Bioporc a terminé l'exercice 2020-2021 avec un chiffre d'affaires de 19,6 millions d'euros. L'exercice a été marqué par les effets des confinements sur les habitudes de consommation, certes moins forts que celui de mars à mai 2020. En GMS, l'activité au premier semestre 2021 a été plutôt ralentie à l'image du marché peu dynamique du Bio en produits frais non laitiers. En circuits spécialisés, la marque Bioporc a fait face aux regroupements d'enseignes et surtout à une suractivité historique lors du premier semestre 2020.

En route vers la transition alimentaire

Bioporc a à cœur de développer des produits charcutiers répondant à l'évolution des attentes sociétales en s'engageant dans des démarches responsables à l'égard des hommes et de l'environnement. La marque « Le Bio des Éleveurs » a ainsi élargi son offre avec une gamme de produits sans nitrite. La marque Bioporc, quant à elle, a renforcé son discours local et solidaire avec son *claim* « La marque de nos éleveurs ». Un important travail a par ailleurs été engagé pour baisser les grammages des produits afin d'offrir des produits Bio de charcuterie accessibles au plus grand nombre.

Réduction du plastique dans les emballages

Depuis un an, Bioporc a adopté les films en RPET pour ses barquettes de charcuterie afin de réduire l'usage du plastique. Lors du salon Natexpo 2021, l'entreprise a également dévoilé ses nouvelles solutions d'emballage en carton : une barquette recyclable pour la gamme jambon et un format « Cup » pour les aides culinaires avec une part de plastique en baisse de 70 % ; une barquette avec 60 % de carton pour sa gamme boucherie.

*par rapport à l'emballage précédent des gammes Bioporc jambons et aides culinaires

Des investissements à venir

Bioporc a été sélectionné par le plan « France Relance » pour son projet d'agrandissement des salles de conditionnements qui devrait démarrer début 2022. Un projet qui permettra de répondre aux attentes du marché et qui s'intègre également dans une démarche RSE à travers l'amélioration des conditions de travail de ses collaborateurs et l'optimisation de l'efficacité énergétique du site.



L'ÉLEVEUR MAXIME COURILLEAU À MAULÉON (79)



BIOPORC DÉVELOPPE DE NOUVELLES SOLUTIONS D'EMBALLAGE EN CARTON



CHIFFRE D'AFFAIRES
19,6 MILLIONS D'EUROS

BIOFOURNIL POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT



Les pains 'Signature' de Biofournil

Un commerce satisfaisant dans le contexte de la crise Covid

Le chiffre d'affaires de Biofournil, filiale située au Puiset-Doré (49), continue d'augmenter (+ 3 %) pour atteindre 19 millions d'euros en 2020-2021. Les ventes de pain précuit Bio ont fortement souffert de la baisse de fréquentation dans les supermarchés et hypermarchés. Cet affaiblissement est heureusement compensé par le dynamisme des ventes de pains Bio sous atmosphère. La marque L'Angélus poursuit son développement en magasins spécialisés Bio alors que la marque Biofournil, leader du pain Bio en GMS, est de plus en plus concurrencée par les Marques distributeurs (MDD) qui montent en puissance. Pour résister, Biofournil mise sur l'innovation, en témoigne le lancement en 2021 de la première baguette tradition Bio à destination de la GMS. Satisfaction aussi sur les segments de l'export et de la Restauration hors domicile (RHD) qui sont en pleine croissance.

Les investissements sont opérationnels et maîtrisés

Après une année complète de fonctionnement, les équipes ont pleinement pris en main le nouveau fournil et atteignent aujourd'hui un excellent niveau de maîtrise. Cet investissement apporte un potentiel de développement commercial important qui offre la possibilité d'obtenir de nouveaux marchés.

Des matières premières équitables

Depuis plus de deux ans, Biofournil a fait le choix de concevoir des produits à partir de matières premières équitables, labellisées Agri-Éthique, pour ses marques Biofournil et L'Angélus. Après le blé et les œufs, le seigle a rejoint la liste des ingrédients certifiés par Agri-Éthique. Et c'est bientôt l'épeautre et le petit épeautre qui viendront, cette fin année, compléter ces achats équitables.



CHIFFRE D'AFFAIRES
19 MILLIONS D'EUROS



Baguette tradition

BISCUITERIE

DES VALEURS FORTES POUR LES P'TITS AMOUREUX



Aubry Guillon, directeur des P'tits Amoureux

Depuis sa création, la biscuiterie a toujours eu le souhait de tisser un lien fort avec les producteurs de matières premières fermières et agricoles. C'est pourquoi Les P'tits Amoureux ont souhaité étendre désormais le label Agri-Éthique France au travers des gammes conventionnelles à la marque Les P'tits Amoureux. En complément de l'offre Bio Le Petit Mouzillon déjà labellisée, de nouvelles recettes en Bio Les P'tits Amoureux vont également voir le jour. Toutes ces actions s'accompagnent d'une refonte profonde des packagings.

Dans le même temps, la biscuiterie a entamé une rénovation de son outil de production en investissant dans de nouveaux matériels sur la ligne de fabrication de biscuits secs : alimentation continue de la pâte du pétrin jusqu'au formage et alimentation au-

tomatique de la doseuse. Ces rénovations s'accompagnent d'outils de suivi des performances et d'un plan de formation des équipes de fabrication. La qualité artisanale des produits se conjugue désormais avec un process et des méthodes rigoureuses.



CRÊPERIE-BISCUITERIE

TRÈS BELLE ANNÉE POUR CATEL ROC

2020 a été une année forte pour Catel Roc puisque la crêperie a enregistré son plus gros chiffre d'affaires depuis sa création. Après une croissance de 17 % entre 2018 et 2019, l'entreprise enregistre une augmentation de 11 % entre 2019 et 2020 avec un chiffre d'affaires de plus de 1,7 million d'euros.

Cette croissance a été portée à la fois par la crise sanitaire et aussi par les bienfaits du changement de packaging (fin 2018).

Les drives, qui représentaient fin 2020 près de 9 % du CA, ont connu une augmentation de 63 % entre 2019 et 2020, signe d'un changement important dans les habitudes d'achat des consommateurs. Cette tendance est toujours d'actualité puisque, depuis début janvier, la croissance de ce secteur est de près de

10 %. La part du Bio a elle aussi progressé : elle représentait 18 % des galettes fabriquées en 2019 et 21% en 2020.

En 2021, Catel Roc s'est inscrit dans une démarche Agri-Éthique : ainsi depuis début 2021, Catel Roc achète des farines labellisées Agri-Éthique pour sa gamme Bio. L'objectif est de déployer aussi ce label de commerce équitable aux galettes conventionnelles.

Pour rappel, Catel Roc livre aujourd'hui en direct la GMS dans les départements 44, 85 et 49 ; il était intéressant de pouvoir profiter du passage des livreurs dans les zones où se situaient également des magasins Bio. De ce fait, depuis le 1er Juin 2021, la crêperie approvisionne des magasins Bio avec une gamme de galettes de la marque L'Angélus.



BRASSERIE ARTISANALE

LA COOPINE : UNE SOIF DE PROGRÈS

Diversification de la gamme

Installée à Luçon depuis fin 2019, la brasserie est en pleine croissance et les volumes sont à la hausse. La production a doublé grâce à l'arrivée de 2 nouveaux fermenteurs pour passer à 40 000 litres, soit 120 000 bouteilles de 33 cl.

Des nouveautés sont déjà en développement : une IPA, une bière de Noël et une bière au miel, en plus des traditionnelles blondes Bio, ambrées Bio. Pour ce faire, un concours de recette a été lancé en 2021 au sein de l'équipe de brasseurs pour tester les meilleures combinaisons d'ingrédients, notamment le choix d'un miel au goût prononcé afin de retrouver cette note sucrée typique en fin de bouche. Une formidable opportunité pour le marché de la grande distribution, qui représente aujourd'hui la majorité du chiffre d'affaires et dont l'objectif de la brasserie est de continuer à s'y implanter.



Jean-Claude Piveteau et Adrien Caufment

Une offre en fûts de 30 litres

L'ajout d'un nouveau mini-fermenteur permet dorénavant de brasser des fûts de 30 litres. Un format intéressant, notamment pour les événements, car il permet de réduire les emballages et la logistique de distribution. Lancé l'été 2021, ce nouveau format marque une réelle volonté de déployer la gamme et de diversifier la façon de vendre la bière.

Remette au goût du jour la consigne

Le réemploi des bouteilles en verre de 75 cl par rapport au recyclage est un enjeu incontournable pour la brasserie, afin d'économiser de l'eau, de l'énergie, des matières premières (sable) et ainsi réduire les émissions de Gaz à effet de serre (GES). Né d'un partenariat avec la structure Vendéenne de la gestion des déchets Trivalis et l'association Bout'à Bout, ce projet va se concrétiser prochainement.



SURGELÉS

NOUVEAUX PRODUITS ET CONQUÊTE COMMERCIALE

La croissance portée par les nouveautés

C'est avec une croissance de 6 % que la filiale rochelaise Atlantique Alimentaire clôture cet exercice. Si l'an passé la Covid avait généré des ventes exceptionnelles en GMS et Freezer Centers, cette année l'augmentation du chiffre d'affaires (+1,6 M€) est réellement portée par les lancements de nouveaux produits et la conquête commerciale. C'est en effet une quarantaine de nouvelles tartes qui ont été lancées sur les 12 derniers mois !



NOUVELLE LIGNE DE CUISSON-SURGÉLATION DE LÉGUMINEUSES DANS LA FILIALE ATLANTIQUE ALIMENTAIRE

Nouvelle activité autour des légumineuses

En décembre 2020, l'implantation de la ligne dédiée aux légumineuses provenant de la Smia Montifaut est venue concrétiser 6 mois de travail intense de l'équipe technique. En parallèle, l'équipe commerciale et celle de la coopérative ont organisé le transfert des clients de la Smia afin qu'Atlantique Alimentaire puisse complètement intégrer l'activité de cuisson / surgélation / distribution des pois chiches, lentilles et mogettes de Vendée.

Sur les 6 premiers mois de 2021 cette activité représente un chiffre d'affaires additionnel de l'ordre de 500 k€, avec l'objectif de ne pas s'arrêter là tant en matière de conquête commerciale que de propositions de nouveaux produits. En collaboration avec les équipes de la coopérative, le service R&D d'Atlantique Alimentaire a finalisé une offre de haricots rouges précuits-surgelés, et a démarré des tests en fèves.

Le défi du recrutement

Afin d'assurer et même d'encore amplifier cette croissance, Atlantique Alimentaire doit renforcer ses effectifs et notamment reconstituer une troisième équipe de production de tartes. De nombreuses démarches sont en cours depuis le début de l'année mais, comme beaucoup, l'entreprise rencontre de sérieuses difficultés en matière de recrutement. Espérons que le développement actuel et les projets à venir suscitent un engouement supplémentaire pour attirer de futurs talents !



29,3
MILLIONS D'EUROS
CHIFFRE D'AFFAIRES

EN HAUSSE DE
6 %



MIEL

CAVAC LANCE SON MIEL « NECTAR DES CHAMPS »



Agriculteurs et aussi apiculteurs

En avril 2021, la coopérative a lancé une nouvelle filière de production de miel, avec un groupe d'une quinzaine d'agriculteurs-apiculteurs en Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime. L'apiculture constitue un complément de revenu pour ces exploitations agricoles. Plusieurs jeunes ont d'ailleurs construit leur projet d'installation autour de cet atelier apicole. Selon les producteurs, les ruchers comptent entre 15 et 60 ruches au démarrage, portant à 600 le nombre de ruches au total. Tous les apiculteurs bénéficient d'un contrat Agri-Éthique avec la garantie d'un volume et d'un prix d'achat fixe du miel pendant 5 ans.

Une formation dans des ruchers-écoles

Ne s'improvise pas apiculteur qui veut. Comme tout élevage, l'apiculture est très technique. Il faut maîtriser les étapes de développement de l'abeille et de la colonie, la multiplication des ruches... Pour former les api-agriculteurs, deux ruchers écoles ont ainsi été créés par la coopérative Cavac. La formation a permis d'aborder le fonctionnement d'une colonie d'abeilles, la manipulation et le comportement des insectes, l'extraction du miel mais aussi la réalisation d'une colonie ou encore le repérage de la reine. L'objectif de ces ruchers écoles a également permis à chaque apprenti apiculteur de peaufiner son projet à la fois personnel et professionnel.

Butiné et récolté localement

La marque « Nectar des Champs » vient concrétiser ce projet collectif, trait d'union entre apiculture et agriculture. En effet, les agri-apiculteurs souhaitent mettre en avant leur filière locale 100 % française. Une fois récolté, le miel est extrait et mis en pot par Philippe Aimé, apiculteur et propriétaire de la miellerie « La Maison des Miels » à Vouhé (17). Pour son lancement, la marque Nectar des Champs compte deux produits qui mettent en avant l'origine géographique (Vendée ou Poitou-Charentes). Le miel sera commercialisé dans un premier temps dans le réseau de magasins Gamm vert et AgriVillage de Cavac, ainsi que dans les GMS locales.

COMMERCE ÉQUITABLE

MANGEZ ÉQUITABLE AVEC AGRI-ÉTHIQUE



Animation lors de la
Quinzaine du commerce
équitable, début mai 2021

Plus de 31 filières équitable en 2021 !

Créé il y a 8 ans, le label de commerce équitable origine France Agri-Éthique continue de se déployer et concerne désormais un large panel de filières de production. D'une démarche expérimentale portée par une poignée d'agriculteurs visionnaires, Agri-Éthique rassemble aujourd'hui une communauté de 2 610 acteurs qui partagent le même dessein : créer ensemble les conditions d'un commerce plus équitable sur le territoire français. L'exercice 2020-2021 constitue un tournant avec l'essor du label dans les filières fruits et légumes, légumes secs, miel, bière, lait et œufs, qui viennent s'ajouter aux filières céréales, porcs et lait-fromage. Ainsi, le label représente 54 % des ventes de produits issus du commerce équitable français et comptabilise, à ce jour, plus de 325 références produits issus de l'agriculture biologique ou conventionnelle. De l'entrée au dessert, les Français peuvent désormais profiter d'un menu équitable.



31
FILIÈRES
CERTIFIÉES

54 %
DU CA DU
COMMERCE
ÉQUITABLE
FRANÇAIS

2610
ACTEURS

COOPCORICO

UNE NOUVELLE OFFRE LOCALE

Développement du « Click & Collect »

Lancé lors du salon de l'agriculture, le 22 février 2020, CoopCorico.fr, le site marchand de Cavac, poursuit son évolution avec une nouvelle offre dédiée aux consommateurs « locaux ». En novembre 2021, la marketplace a étoffé ses prestations pour les consommateurs de Vendée et des Deux-Sèvres, en proposant une offre de service optimisée du « Click &

Collect » dans le réseau Gamm vert et Agrivillage. Les consommateurs bénéficiant de prix plus attractifs dans tous les rayons et des opérations de « vente flash », toute l'année. Pour retrouver tous les produits de la coopérative Cavac et de ses filiales, il suffit de se connecter sur le site marchand CoopCorico.fr, de renseigner son code postal et de choisir son point relais. Il ne reste plus qu'à faire ses courses parmi nos rayons, boucherie, charcuterie, épicerie, etc.



OFFRE : 5€ OFFERT POUR VOTRE 1^{RE} COMMANDE*

VOTRE MARCHÉ DE
PRODUITS LOCAUX en ligne



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



#POSITIVE AGRICULTURE



WWW.COOP-CAVAC.FR